

Marseille: rééquilibrer les subventions

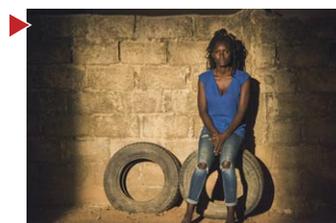
Jean-Marc Coppola, adjoint à la culture, confirme la promesse d'un doublement des subventions culturelles. **PAGE 7**

Avignon Off: un fonds trop peu sollicité

AF&C a reçu moins de candidatures que prévu au fonds ministériel d'aide aux théâtres du Off. **PAGE 8**

Africa 2020, malgré tout

L'Institut français a lancé le copieux programme de cette saison hors normes, en dépit des incertitudes. **PAGE 9**



Centre national de la musique: fusion en pleine tempête **PAGE 6**

BIMENSUELLE
N°482
13 novembre 2020

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Les compagnies en première ligne face à une brutale chute de l'activité

Tandis que les lieux renoncent à reporter des représentations et revoient leurs projets de production, les équipes artistiques ont besoin de soutien.

A lors qu'au printemps, le réflexe avait été de chercher des reports, les réactions au second confinement sont partagées. Pour beaucoup de compagnies, le report n'est plus une option, par manque de visibilité sur la saison prochaine, mais aussi parce qu'un report signifie un manque à gagner pour les artistes et qu'à deux mois de la fin d'année, il faut bien penser à solder des comptes. Si le principe de solidarité reste la règle dans les lieux sous label national, toutes les compagnies ne verront pas leurs annulations indemnisées. Elles assumeront une partie des coûts (reste à charge sur l'activité partielle, dépenses administratives et techniques). La possibilité désormais offerte de maintenir les résidences et les répétitions, de réaliser des captations est apparue comme une bouffée d'air. Mais cela suppose des contrats et des rémunérations, alors que beaucoup de compagnies n'ont pas les budgets. « Mettre les établissements fermés aux spectateurs à la disposition des artistes », comme le préconise la FNCC est une condition nécessaire, mais non suffisante.

Angle mort des aides

Le Synavi le martèle, les compagnies sont dans l'angle mort des aides. En mars, le gouvernement avait pensé traiter le problème par le chômage partiel et l'année blanche des intermittents du spectacle. Puis a été mis sur pied le Fonds d'urgence au spectacle vivant non musical (FUSV), auquel les compagnies ont accès. Insuffisant aux yeux du Synavi. Il demande un fonds de compensation automatique pour toute activité annulée et des mesures pour les lieux intermédiaires et indépendants. Ensuite, l'enjeu sera la reconduction des subventions des collectivités territoriales en 2021. Le Syndecac est d'accord quand il appelle à mettre en place un « plan d'en-

vergure de soutien aux équipes artistiques et que les « mesures d'urgence passent par les DRAC ». La CGT-Spectacle veut aussi « un soutien massif de l'État à l'activité pour travailler quand même, permettre les répétitions, les résidences... »

Réforme à contretemps ?

Dans ce contexte, la présentation, par le ministère, d'un projet d'arrêté pour la réforme des aides à la création artistique a été mal reçue par les organisations professionnelles, comme le raconte Vincent Moisselin, directeur général du Syndecac: « On nous disait qu'il s'agissait de mieux prendre en compte les parcours des artistes, de les libérer de la

contrainte du chiffre en matière de diffusion, de reconnaître la nécessité de temps de recherche. Mais dans le projet d'arrêté qui détaille les dispositifs, tout est durci. Les conditions d'accès au dispositif sont plus compliquées que dans la situation antérieure. Il est urgent de stopper cela, qu'on ait le temps d'en parler ». Les critères proposés par la DGCA pour les futures aides aux projets comme pour les conventionnements donnent plus d'importance aux coproductions. Or l'embouteillage provoqué par les reports et les incertitudes sur les subventions locales vont conduire les scènes à réduire leurs projets (lire en pages 2 et 3). Au printemps, une majorité des structures de production et de diffusion, dans le spectacle vivant public, étaient d'accord pour soutenir l'offre. Un principe énoncé par Paul Rondin, directeur délégué du Festival d'Avignon, qui l'a redit lors des États généraux des festivals, le 2 novembre: « Notre responsabilité, nous institutions publiques, est de relancer la machine ». Désormais, bon nombre de structures publiques de diffusion admettent qu'il faudra freiner. ■ YVES PERENNOU

Les ensembles musicaux vers une aide via le CNM

« Je vois de plus en plus d'ensembles qui ne veulent plus faire de reports, constate Louis Passet, directeur de la Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés. Quand, en mars ou avril, ils avaient décidé de reporter et de ne pas utiliser le chômage partiel, cela revenait à demander un effort aux musiciens. Et il n'y a plus de place dans les programmations. » Les ensembles Fevis espèrent bénéficier de dispositifs du Centre national de la musique. L'enjeu est de financer des heures de répétitions, captations, « à condition de trouver des salles », ajoute Louis Passet.

«Des inquiétudes pour les prochaines saisons»

ARTHUR NAUZYCIEL, directeur du TNB à Rennes

L'annulation du Festival TNB, en novembre, avec ses 25 spectacles, est un coup terrible pour le théâtre et ses partenaires. 12 spectacles étaient des créations avec des premières au festival et, pour leurs équipes, il était essentiel d'y rencontrer les professionnels. La moitié de ceux-là étaient en résidence de création au TNB. Ils mènent leur travail jusqu'au bout et les premières seront filmées. Mais, Arthur Nauzyciel le reconnaît, le «festival fantôme» qui sera proposé sur Internet ne remplacera pas le vrai festival. Le TNB voit aussi plusieurs de ses tournées amputées. «La perte financière sera colossale», soupire Arthur Nauzyciel. Le TNB fonctionne avec 40% de



THOMAS BREGARDIS

son budget en recettes propres qui auront fondu et, en tant que société d'économie mixte, ne peut prétendre à l'activité partielle. Théâtre public, il n'a pas accès à un fonds de compensation de la billetterie. «Sachant que, quoiqu'il arrive, nous honorerons tous les contrats avec les équipes, nous cherchons des solutions avec les tutelles.» Il estime que reporter tout le festival sur 2021 n'aurait pas de sens sur le plan éditorial. «Ces questions se posent pour beaucoup d'entre nous (théâtres). Mais, au-delà, il y a un signal qui est envoyé par l'État sur ce qui est essentiel pour le pays et ce qui ne l'est pas, en l'occurrence le théâtre et la littérature avec les librairies fermées.» I. Y. P.

«Nous voulions être clairs avec les spectateurs»

STÉPHANE GIL, directeur délégué au Théâtre de la Cité (Toulouse)

Le Théâtre de la Cité, centre dramatique national dirigé par Galin Stoev à Toulouse, s'est distingué par une communication ferme, annulant les 9 spectacles prévus en novembre et décembre. «Nous voulions être clairs avec des spectateurs qui sont ballotés entre les reports, nouvelles dates, nouveaux horaires, explique Stéphane Gil, directeur adjoint. On ne voulait pas encore proposer des avoirs, sans être sûrs. À la fin, la relation avec le spectateur se dégrade. La deuxième chose, c'est que je ne pouvais pas, au moment de lancer cette communication, mettre la pression sur les équipes artistiques pour trouver de nouvelles dates, des disponibilités, transférer les montants des reports et que les compagnies se tournent vers le chômage partiel.» Le théâtre tient ses engagements financiers vis à vis des équipes à l'échéance prévue. En revanche, il ne peut promettre une reprogrammation pour tous. Entre le printemps et l'automne, 22 spectacles auront été annulés, de quoi remplir la prochaine saison, alors qu'il y a des espaces de travail à prévoir pour des coproductions. Il a fallu faire des choix douloureux et ce n'est pas fini. Producteur, le CDN a aussi 20 dates annulées cet automne de *La Double Inconstance*, de Marivaux. «Il s'installe un doute sur l'avenir», admet Stéphane Gil. I. Y. P.

«Il est dommageable de maintenir le rythme de production normal»

BENOÎT FAIVRE, fondateur et metteur en scène de la compagnie La Bande passante, associée au Carreau scène nationale de Forbach

«Avec la crise sanitaire, les compagnies seront durablement impactées, bien au-delà de la réouverture des salles. Le cumul des œuvres préexistantes reportées et de celles à venir provoque une accumulation de l'offre qui se confrontera au goulot d'étranglement de la diffusion dans des lieux déjà sur-sollicités. Dans le contexte actuel, il est donc, selon moi, dommageable de maintenir le rythme de production normal dans un secteur qui favorise déjà la concurrence. Aucun soutien n'est prévu à destination des compagnies qui, pourtant, emploient l'essentiel des artistes dans le spec-



Vies de papier

tacle vivant. Nous savons qu'il y aura peu ou pas de "ruissellement" des lieux vers les compagnies à cause de l'engorgement du système de diffusion, et que les aides au chômage partiel et au soutien des intermittents prendront fin après la crise sanitaire. Il faut que les pouvoirs publics mettent en place des fonds de soutien à destination directe des compagnies, non fléchés vers la production, sur plusieurs années : ce serait un changement de paradigme. Et il faut encourager les résidences de territoire et les résidences de recherche.» I. MATHIEU DOCHTERMANN

LE SYNDEAC EN APPELLE À L'ÉTAT ET AUX COLLECTIVITÉS.

Le Syndeac a précisé, le 10 novembre, ses attentes vis à vis de l'Etat pour soutenir les compagnies : surseoir à la réforme des aides, prolonger d'un an la durée des conventions de compagnies, que les compagnies portées par des femmes disposent d'un fléchage d'au moins 33% des aides du plan de relance, que les évaluations des contrats pluriannuels d'objectifs soient assouplies ; que l'accès aux aides de nouvelles équipes ne soit pas condamné pour autant grâce à des moyens supplémentaires ; que les actions d'éducation artistique soient poursuivies. En second lieu, le Syndeac s'adresse aux collectivités territoriales : « Nous attendons des collectivités qu'elles n'instrumentalisent pas la crise de la Covid-19 pour renoncer à des compétences partagées (dites facultatives) alors même que nous agissons, ensemble, pour sauvegarder le tissu social de nos territoires.» Le Syndeac leur demande de garantir les moyens réservés à la culture et de « redéployer, au service des équipes artistiques et des scènes conventionnées ou labellisées, tous moyens supplémentaires dont elles pourraient disposer ».

PLUS DE CAPTATIONS SUR FRANCE TÉLÉVISIONS

Le directeur des programmes et des antennes de France Télévisions, Stéphane Sitbon-Gomez, annonce davantage de captations sur les antennes. France Télévision devrait diffuser des spectacles depuis des théâtres parisiens. Dans *Le Journal du Dimanche*, il évoque « un projet inspiré de la BBC » et souhaite lancer en début d'année un « téléthon de la culture » pour aider le secteur frappé par la crise.

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettre duspectacle.com. Directeur de la publication: Nicolas Marc. Rédacteur en chef: Yves Perennou.

Journaliste: Tiphaine Le Roy Ont collaboré à ce numéro: Danielle Beaudry, Mathieu Dochtermann, Christine Raout, Nicolas Dambre, Philippe Verrière, Armelle Parion, Nadja Pobel.

Direction artistique: Éric Deguin.

Mise en page: Émilie Le Gouëff. Publicité et marketing: Pascal Clergeau. Comptabilité: Joëlle Burgot.

Relations abonnés: Véronique Chema et Maëva Neveux.

Abonnement: France, 1 an, 22 n°: 336 euros TTC

Tarif demandeur d'emploi: 1 an pour 79 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression: Caen Repro (14). Une publication M Médias.

Siège social: 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant: Nicolas Marc. Dépôt légal: à parution.

CPPAP: 0425178729. ISSN: 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

M MÉDIAS

IMPRIMÉ EN FRANCE

« Pas de production conséquente engagée avant 2022-2023 »

LAURENT DRÉANO, directeur de la Maison de la culture d'Amiens

« La situation impose de travailler dans un esprit de solidarité au sein du secteur public entre structures de diffusion, de production, artistes, compagnies, énonce Laurent Dréano. Le dialogue est essentiel avant de prendre toute décision de report, reprogrammation, d'annulation, d'indemnisation. » Le directeur de la Maison de la culture d'Amiens se dit favorable à reporter ce qui possible, « mais dans la suite de la saison des spectacles sont déjà des reports. Pour certains, on ne va pas s'acharner. » Structure de production, la MCA a réussi à passer *Le Tambour de soie* (Kaori Ito & Yoshi Oida) à la Semaine d'art d'Avignon et au Théâtre de la Ville, à Paris, ainsi que sur Internet en direct. Tatiana Julien a pu mener la création d'*After* jusqu'à la scène, avec quelques professionnels. D'autres, comme *Theloniou et Lola* (Zabou Breitman) sont gelés. Pour l'avenir, Laurent Dréano constate le paradoxe entre la nécessité de relance et les disponibilités : « Par rapport à ces questions d'engagement, on va être attentifs à quel nouveau projet on met en route. On n'engagera pas de production conséquente avant 2022-2023 ». Il espère que le ministère comprendra la nécessité de desserrer les cahiers des charges des conventionnements de compagnies.



« Heureusement, France 3 a retransmis en direct la générale »

PHILIPPE CAR, compagnie l'Agence de voyages imaginaires

La dernière création de la troupe l'Agence de voyages imaginaires a traversé deux confinements. Le premier a coïncidé avec l'écriture du spectacle *Les Fables ou le Jeu de l'illusion*. « Nous étions en résidence à la scène nationale de Saint-Nazaire début mars, raconte Philippe Car, metteur en scène. La restitution a été annulée à cause du confinement. Nous nous sommes lancés dans une écriture collective. Chacun, chez soi, choisissait 5 ou 6 fables, nous avons utilisé Google Drive pour lire, annoter et écrire. Nous nous sommes vus une fois par semaine en visio. Au sortir du confinement, le texte était prêt à être expérimenté sur

plateau. Je pense que nous réitérerons cette expérience. » Une websérie de 11 épisodes a permis au public et aux programmeurs de suivre cette création. Parmi les résidences chez les coproducteurs, celle prévue à la Scène nationale 61 a été décalée à septembre, avant un rendu public devant des spectateurs pour la première fois masqués et avec distanciation. La première aurait dû avoir lieu le 3 novembre au Théâtre du Gymnase, à Marseille. « Heureusement, France 3 Paca a retransmis en direct sur Internet la générale du 31 octobre, sans public. Ce qui a un peu apaisé notre immense frustration de ne pas jouer ce spectacle. Les dates prévues au Gymnase seront reportées sur la saison 2021-2022 car nos planning respectifs sont pleins. La tournée des Fables doit démarrer le 2 décembre », espère Philippe Car. ■ NICOLAS DAMBRE



Les Fables ou le jeu de l'illusion

« Envie de me consacrer à mon nouveau projet, tant pis si c'est la mort du précédent »

ÉDITH AMSELLEM, artiste associée au ZEF scène nationale de Marseille et au Théâtre de Châtillon, directrice artistique de la compagnie Erd'O

« En temps normal, le rythme de création est imposé. Dans les dossiers de conventionnement ou de subvention, les critères d'éligibilité sont terribles : on te demande tant de dates de tournée, tant de créations sur les 3 ans... il n'y a pas assez d'écoute des spécificités de chaque artiste. Cette période de crise me permet d'avoir du temps pour travailler sur la suite... Mais je regrette de ne pas pouvoir tourner, partager mes spectacles avec les gens. Je suis en train de créer une forme qui est liée

à mon prochain projet : au lieu de faire une résidence, je vais faire une performance retransmise en live. Je crains que les créations qui ont juste eu lieu n'aient pas d'avenir : de report en report, il va y avoir un embouteillage, et puis la saison prochaine les créations nées en 2020 auront un goût de réchauffé. J'ai envie de me consacrer à mon nouveau projet, davantage d'actualité. Tant pis si c'est la mort du spectacle précédent. Il faut trouver des solutions pour que tout cela reste vivant. » ■ M. D.

ANNÉE BLANCHE : RIEN D'ACQUIS POUR 2021.

Interrogée à l'Assemblée nationale, le 27 octobre, par la députée Michèle Victory (PS) sur une prolongation de l'indemnisation des intermittents du spectacle au-delà d'août 2021, la ministre Roselyne Bachelot a rappelé le « coût de l'année blanche, de 949 millions d'euros ». Elle a souligné qu'à partir de la fin août 2021, « si la condition d'affiliation minimale de 507 heures travaillées n'est pas remplie au cours des 12 derniers mois, les heures manquantes seront recherchées sur 24 mois » et que le nombre d'heures d'interventions en établissement d'enseignement pris en compte a été augmenté. Malgré tout, lors d'une rencontre avec une délégation de la CGT-Spectacle, la ministre a promis de se battre pour obtenir des crédits de soutien.

MUSICIENS : PERTES DE REVENUS.

L'enquête menée auprès des musiciens par le Snam-CGT du 12 au 31, a recueilli 892 réponses et révèle que plus de 9 contrats annulés sur dix n'ont reçu aucune indemnisation. Entre mars 2020 et février 2021, le volume de cachets effectués ou prévus a chuté de 68 % par rapport à 12 mois auparavant. Sur 27 700 cachets annulés déclarés par les répondants seulement 7 % ont fait l'objet d'une mise en activité partielle et 2 % ont été payés sans être travaillés. Plus d'un quart des musiciens estiment qu'il leur sera presque impossible de renouveler leurs droits après le 31 août 2021.

FONDS GÉRÉS PAR L'ASTP.

L'Association de soutien au théâtre privé (ASTP) ouvre les sites Internet respectifs des deux fonds dont elle a la gestion :

- **Le Fonds de compensation du spectacle vivant** (FCSVP.org) s'adresse aux exploitants de théâtres, producteurs tourneurs et compagnies dans le but de compenser les pertes de recettes consécutives aux obligations de distanciation (compensation billetterie). Pour les producteurs tourneurs uniquement, il concerne aussi les annulations de représentations en tournée (compensation annulation). Seules les structures responsables de billetterie sont éligibles.
- **Le Fonds d'urgence pour le spectacle vivant** (FUSV.org) qui avait été déployé de mai à septembre a été réactivé. Pour les exploitants de théâtres et les producteurs tourneurs, il apporte une aide en pourcentage des charges fixes. Pour les compagnies, il fournit une aide de 20% des annulations des cessions et coréalizations qui devaient être données entre le 30 septembre et le 31 décembre, et n'avaient pu être prises en compte dans le FUSV.

CRISE SANITAIRE

Équipes administratives : l'épuisement de la « deuxième ligne »

La charge de travail s'accumule sur les chargés d'administration de production et de diffusion dans les compagnies et les lieux, non sans causer des risques pour la santé.

La promesse d'une reprise sur le long terme a été doucée par les premiers couvre-feux puis par le deuxième confinement. Depuis huit mois, les personnels administratifs n'ont cessé de s'adapter aux directives gouvernementales et préfectorales redoutant en parallèle, quand les spectacles jouent, un cas contact ou covid dans leurs équipes. « Les personnels de l'administration des compagnies ont vu leur charge de travail démultipliée depuis la crise en raison des protocoles sanitaires internes à définir et à adapter à chaque spectacle et à chaque lieu d'accueil, des reports et annulations à gérer, de la mise en place du chômage partiel pour les équipes, ou encore de la gestion des cas Covid et contact qui peuvent conduire à l'annulation de dates », décrit Marion Gauvent, coprésidente de Lapas, Association des professionnels de l'administration du spectacle.



D.R. Marion Gauvent

Cette augmentation de tâches à remettre sur le métier en continu fait peser des risques psycho-sociaux pour les professionnels de l'administration, en charge de la production, de la diffusion, de la gestion de paie notamment. « Au début du confinement du printemps, il y avait de la créativité et de la combativité. La profession a défini des protocoles de reprise de l'activité en adéquation avec les impératifs sanitaires. Aujourd'hui, l'épuisement tient à l'incertitude qui se prolonge », observe Claire Guillemain, directrice adjointe du CMB

Santé, à Paris (CMB). « Beaucoup de personnes que je reçois en consultation ont une humeur dépressive », poursuit le docteur Claude-David Markus, du CMB Santé, distinguant entre ce trouble dépressif observé et la dépression.

Témoignages d'épuisement

En plus de l'anxiété liée à l'incertitude, se greffent des problématiques nouvelles pour l'administration. « L'association m'a fait passer de 20 à 25 heures par semaine. Ce n'est pas de trop vu la surcharge de travail, témoigne Lili Mirimanoff, chargée de l'administration des productions Hirsutes, producteur et diffuseur des spectacles musicaux familiaux et arts de la rue. Il faut avoir un bon moral et être bien entourée pour tenir car, en plus de la charge de travail et de la compréhension que je dois avoir de la mise en place de certaines mesures comme l'activité partielle, je dois sensibiliser mes interlocuteurs au paiement des cessions pour les dates annulées. » La Lettre du Spectacle a recueilli de nombreux témoignages de responsables administratives qui traduisent leur épuisement psychique, lié aussi à leurs responsabilités et à leur place d'intermédiaire dans le dialogue entre artistes et structures de diffusion. « Nous avons été très heureuses et heureux que les théâtres aient pu rouvrir à la rentrée. Mais cela place les artistes en première ligne et, depuis notre endroit d'employeurs, nous sommes responsables de leur sécurité. Nous avons la sensation d'être des personnes-tampon entre les décisions émanant d'en-haut et nos équipes artistiques que nous nous devons de rassurer du mieux que possible

suivant notre niveau de lecture et de compréhension », remarque le GTEA, groupe de travail informel réunissant des administrateurs et administratrices en Bretagne.

Faible reconnaissance

S'ajoute à cela la question du genre et ses problématiques d'invisibilisation, de faible rémunération et de temps partiel, les femmes étant surreprésentées dans ces professions administratives. « En mars, c'était brut. Face à la perturbation j'ai dû, comme tous, m'adapter. Plusieurs semaines à conjuguer ma position de maman solo d'un enfant de trois ans à la maison avec la désorganisation du travail, la déstructuration des journées, les discussions interminables sur comment analyser ceci ou cela, comment traiter pour solutionner ceci ou cela. Il y a eu une fatigue générée par le travail, confie L., administratrice de production, qui note que cet épuisement a reparu en octobre. La nuit, je sens mon cerveau travailler, chercher une solution pour se détacher, réinventer notre emploi encore puisque "c'est pas encore ça". [...] Je deviens administrateur qui doit continuer d'anticiper, mais ne pas forcément faire pour s'économiser du dé-faire. » Chargée de production d'une compagnie de théâtre, sa consœur M. note : « Je suis intermittente et mes heures supplémentaires ne seront pas payées, peut-être même pas comptabilisées. La charge mentale est énorme et comme il me faut faire les contrats d'embauche qui changent à longueur de temps, je ne peux pas être malade ou moi-même en activité partielle. Et cela même quand le pays était confiné au printemps et qu'il me fallait moi aussi assurer la continuité pédagogique pour mon enfant. » L'épuisement tient aussi au fait que ces « deuxièmes lignes » du spectacle vivant se sentent oubliées des pouvoirs publics. « Les aides débloquées par le gouvernement pour les compagnies sont liées au chômage. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de spectacles qu'il n'y a pas d'activité. En compagnie, il y a un travail énorme à déployer pour que la carrière des artistes ne s'arrête pas », souligne Marion Gauvent. ■



D.R. Claire Guillemain

Une Étude Insaart sur la santé

L'Institut de soin et d'accompagnement des professionnels de la culture et des métiers artistiques (Insaart) a lancé cet automne une étude sur l'impact psychologique des conditions d'exercice des métiers du spectacle. Le questionnaire est en ligne (insaart.org), Plus de 570 personnes y avaient répondu début novembre. « Nous menons l'étude jusqu'au 31 janvier. Nous souhaitons que le nombre de répondants soit le plus important possible pour avoir un échantillon représentatif qui nous permette d'alerter et de solliciter les pouvoirs publics », note Emma Barron, médecin psychiatre et codirectrice de l'Insaart, en recherche d'un lieu en Île-de-France pour proposer un accueil et des consultations. La compagnie Vaguement compétitifs lance, elle, le projet React (Remettre l'art au cœur du travail) et étudiera, avec une ergonome, le travail des professionnels afin de développer une culture de la prévention.



D.R. Emma Barron

TIPHAINE LE ROY

CRISE SANITAIRE

Au TJP, une autre façon de programmer

Face à l'incertitude de la période, le TJP - CDN Strasbourg-Grand Est propose une saison faite de « sessions d'artistes », des temps de rencontre avec le public qui ne prennent pas obligatoirement la forme de représentations. Pour Renaud Herbin, directeur du TJP, le déclencheur a été l'annulation du festival les Giboulées en mars. Pour chaque « session d'artiste », deux scénarii sont préparés, dont un qui n'implique pas de représentations. Ces plans A et B sont élaborés par les artistes et l'équipe du théâtre en comités d'élaboration. Les personnels sont donc « encore plus impliqués ». Laurence Méner, directrice adjointe du TJP, précise que cela entraîne un surcroît de travail pour la construction des programmes et pour la communication. « C'est un vrai challenge, confie Renaud Herbin, on annonce un mois à l'avance ce qu'on est en capacité de proposer, donc on mise sur la réactivité du public. » Un autre rapport se joue avec le public où la consommation de spectacle n'est plus au centre. Et avec les artistes, car « quel que



PASCALE CHOLETTE

L'équipe du spectacle *Ora*, de Vania Vaneau, sera au TJP malgré les annulations

soit le plan activé, la compagnie sera payée la même somme », confirme Laurence Méner. Pour Renaud Herbin, « créer des parcours, des histoires entre les artistes et la population, c'est le sens d'un lieu de création et de diffusion. » Il souligne les facteurs exceptionnels qui permettent cette expérience : le TJP est un CDN avec une marge de manœuvre budgétaire et la crise induit un autre rapport aux tutelles. « C'est une chance que nos critères d'évaluation ne soient plus purement quantitatifs, mais qu'on puisse développer de la qualité, et aller plus loin dans nos intuitions. »

MATHIEU DOCHTERMANN

Le confinement sur la Grande Scène

DANSE. La Grande Scène, rendez-vous du réseau des Petites Scènes ouvertes, se déroulait cette année au Mans, avec Les Quinconces L'Espal, scène nationale. Cette édition a rassemblé 150 participants sur 2 jours. Un beau succès, avec un peu plus d'invitations grâce au financement complémentaire du mécénat de la Caisse des dépôts. L'association a pu accueillir 37 personnes pour les équipes artistiques programmées et 59 représentants de structures de diffusion et d'institutions. S'y ajoutaient les représentants de compagnies, de structures de production, des enseignants, des intervenants et autres professionnels. Tout allait au mieux nonobstant un climat un peu lourd dont les

artistes rendaient assez bien compte : pièces resserrées, se limitant à de petits espaces. Le 28 octobre, tandis que danseurs et chorégraphes présentent leur travail, les visages, dans l'assistance, sont éclairés par les écrans des smartphones qui annoncent le reconfinement. De quoi alimenter les conversations du grand repas qui suivait. Les débats dérivèrent sur les décisions d'urgence à prendre. Le lendemain, il ne restait plus grand monde, sinon les membres du réseau qui se sont néanmoins réunis, dans un climat plus que tendu, pour fixer les modalités de l'édition 2021. Elle aura lieu à l'automne au Centre culturel André Malraux-scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy. **P. V.**

France Billet annonce 90% de remboursements

BILLETTERIE. Tancé par le SMA et le Prodis pour sa gestion des remboursements, France Billet peine à régler certains acheteurs. Le distributeur confie néanmoins avoir traité 90% des demandes reçues sur 3 millions de billets reportés ou annulés. Les deux syndicats professionnels lui avaient reproché de laisser traîner les remboursements, dénonçant « spectateurs et producteurs de spectacles pris en otage ». Les délais n'ont pas toujours été tenus. Par exemple, pour un billet acheté en magasin

pour un concert de Paul McCartney prévu en mai, faute d'avoir laissé leur e-mail, les spectateurs ont dû attendre la réouverture des magasins FNAC pour y obtenir un numéro de transaction puis le renseigner sur la plateforme annulation.francebillet.com. Cette dernière annonçait alors un délai maximal de 30 jours, les remboursements ont finalement pris trois mois. France Billet fait savoir par écrit : « Cette période a été compliquée pour tout le secteur de l'événementiel, dont les distributeurs

5 M€ POUR L'ÉTÉ DES JEUNES ARTISTES.

Lors de son audition à l'Assemblée nationale sur le budget 2021, le 27 octobre, la ministre de la Culture a précisé que le projet « Grand tour, l'été des jeunes artistes », envisagé pour l'été 2021, mobiliserait 5 millions d'euros : « Il permettra d'accorder de la visibilité à plusieurs centaines d'artistes de toutes les disciplines, a-t-elle déclaré. Ce programme combinera plusieurs modalités d'intervention publique complémentaires : commandes, aides aux projets, appels à projets. »

PASS CULTURE GÉNÉRALISÉ À 300 EUROS ?

Lors de cette même audition, Roselyne Bachelot a défendu le Pass culture, doté de 50 M€ l'année prochaine. Les derniers chiffres d'inscription lui paraissent encourageants. « Nous réfléchissons à le généraliser en l'articulant au mieux avec les parcours d'éducation artistique pour les jeunes gens âgés de 16-17 ans, a déclaré la ministre. Je prendrai la décision sous peu. On peut envisager une généralisation à tous les jeunes, en fixant à 300 euros environ le montant alloué à chacun. »

DANSE DE NANTES À BREST.

Un festival, baptisé Nomadanse, va suivre, en juin 2021, le Canal de Nantes à Brest. Organisé par Danse à tous les étages, « scène de territoire danse en Bretagne », ce festival marquera huit escales et accueillera une quinzaine d'équipes artistiques (Jonas Chéreau, Thierry Micouin, Ashley Chen, Florence Casanave, Dominique Jégou...) autant de chorégraphes actifs dans la région. Certaines étapes sont structurées (salle des fêtes de Rohan, Espace Glenmor à Carhaix), d'autres font le pari du plein air (forêt de Quénécan) ou de lieux culturels (musée de l'ancienne abbaye de Landévennec). Le financement est assuré par les partenaires habituels de Danse à tous les étages et les collectifs « escales ».

et les éditeurs de logiciels. Nous n'avons pas de réponse publique à faire, nous sommes en contact avec chaque producteur pour trouver les meilleures solutions pour les accompagner dans la gestion de cette crise. Nous avons prouvé que nous réglions de façon proactive les problèmes rencontrés du fait de la masse de traitement, c'est la meilleure réponse que nous souhaitons apporter. » France Billet constate que les clients répondent toujours présents lors de mises en vente de spectacles pour l'année 2021. **N. D.**

MUSIQUE

Le Centre national de la musique réalise sa fusion en pleine tempête

Le Centre national de la musique (CNM) a intégré, le 2 novembre, les associations FCM (Fonds pour la création musicale), Bureau export de la musique, IRMA et Calif. Le lendemain, son président Jean-Philippe Thiellay a retracé l'histoire de la transformation du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, une histoire à rebondissements politiques que nos colonnes ont détaillée depuis plus de dix ans. Il a présenté la création de cet établissement public industriel et commercial (EPIC) comme l'aboutissement d'une prise de conscience politique de l'importance de la filière musicale, en même temps que les différentes composantes de cette filière reconnaissaient l'intérêt de se fédérer. Cette « Maison commune » couvre toute la filière, y compris la musique classique. Jean-Philippe Thiellay est même remonté au plan Marcel Landowski des années 1970 pour faire le lien entre la politique publique et l'organisation de l'offre musicale en France. Cependant, l'essentiel des dispositifs d'intervention du CNM sont orientés vers les structures privées de musiques actuelles, à travers la contribution à la taxe sur les spectacle de variété. Établissement public, le CNM est avant tout l'héritier de la structuration mise en place depuis les années 1980 par les producteurs, salles et labels. Jean-Philippe Thiellay l'a reconnu : « La carence des politiques publiques a été compensée par des professionnels qui n'ont pas attendu pour s'organiser ».

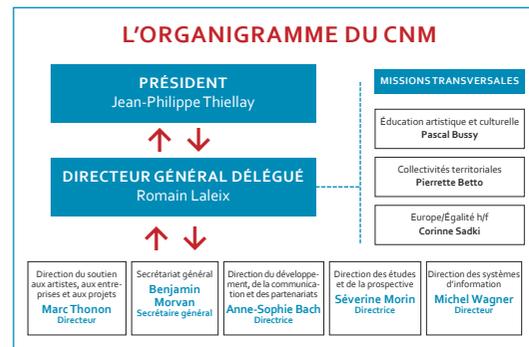
Un budget explosé par la crise

Les prévisions budgétaires du CNM ont été chamboulées par l'épidémie. Sans cet événement, il était prévu à une cinquantaine de millions, alimentés par 35,5 M€ de taxe fiscale, une dotation d'État et des recettes issues des associations agrégées. L'intention était de progresser de 20 M€ sur deux ans, dont 10 M€ par des apports des organismes de gestion collective (OGC). Depuis mars, la recette

de taxe s'est effondrée à 9,6 M€ et l'État a fait des dotations successives pour les fonds d'urgence, de relance et de compensation de pertes de billetterie, avec effet sur plusieurs années. Le prévisionnel 2021 atteindra ainsi 200 M€ dont 170 M€ de dotation d'État pour la relance de l'activité. S'y ajoutent le financement d'État en « régime normal », de 15 M€, plus 5 M€ pour la montée en puissance du CNM et 5 M€ de compensation à la suspension de la taxe fiscale au premier semestre. Les financements des OGC sont mis en attente pour 2021. Jean-Philippe Thiellay explique : « Compte tenu de la crise et de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui met ces organismes en difficulté, 2021 est neutralisée. Quand ces sociétés seront revenues à meilleure fortune, le financement privé du CNM dont le principe est maintenu pourra reprendre ». En 2022, le budget est prévu à 82 M€ dont 20 M€ de l'État.

Fonds de secours à simplifier

Dans le cadre de la crise Covid, le président du CNM admet qu'on peut s'y perdre entre le fonds de secours créé en mars (11,5 M€), le fonds de sauvegarde décidé en juillet (16 M€), la dotation d'État pour la relance annoncée fin août (210 M€ sur 2021 et 2022), le fonds de compensation de la billetterie (42 M€), l'enveloppe complémentaire d'État de 55 M€ annoncée en octobre pour le couvre-feu. Il précise qu'environ 70 M€ d'aides ont déjà été octroyés dont 7 M€ sur le fonds de compensation des pertes de billetterie. « L'idée, c'est de simplifier autour de deux fonds : un fonds de sauvegarde pour éviter les faillites (à cette heure, il n'y en a pas eu) et un fonds de relance qu'on peut appeler fonds de compensation des jauges dégradées. » Pour le premier fonds de secours de mars ainsi que pour la dernière enveloppe de 55 M€ promise par l'État, le secteur subventionné était aussi concerné. Une centaine de structures publiques ont bénéficié du fonds de



mars. La répartition des 55 M€ de fin octobre devait être décidée par un conseil d'administration du 16 novembre. Le fonds de compensation de perte de billetterie est, lui, réservé au secteur privé « à la demande du gouvernement », précise le président qui ajoute qu'il a milité pour que le secteur subventionné puisse en bénéficier, ce qui a permis de décrocher 2 M€ supplémentaires hors du champ de la taxe, en septembre. Le CNM gère aussi un fonds de garantie de rémunération des auteurs et compositeurs (2 M€). « Pour les deux derniers mois de l'année, le CNM est en mode commando pour tous les acteurs de la musique. Ensuite, on reviendra à un mode de fonctionnement plus classique », c'est-à-dire dans le champ de la taxe fiscale. I. Y. P.

Effectif et déménagement

Le CNM totalisera 110 salariés. Des locaux seront loués dans le 13^e arrondissement de Paris, entre la Station F et la BNF. Les équipes y emménageront au premier trimestre 2021.

Travaux en cours

Une étude est lancée sur le principe du « user centric » pour la rémunération des artistes sur la diffusion musicale Internet. L'objectif est de trouver un modèle économique pour les captations de concerts. Concernant l'égalité hommes-femmes, une étude va sortir très prochainement sur la place des femmes dans les festivals et il est envisagé une évolution des programmes d'aides pour les conditionner à des actions en faveur de l'intégration des femmes. La question du financement global de la filière se pose de façon plus urgente. « Le monde digital ne participe pas au financement », constate Jean-Philippe Thiellay. La crise nous pousse à accélérer la réflexion sur le champ de la taxe ».

Une gouvernance bipartite

La gouvernance du CNM repose sur un conseil d'administration de 25 membres contrôlé par l'État – il s'est déjà réuni 8 fois – et un conseil professionnel composés de 40 représentants professionnels. Les 12 missions confiés par la loi au CNM sont réparties en trois directions opérationnelles : « soutien aux entreprises », « développement, communication et partenariats » et « études et prospectives ». Marc Thonon, ex-directeur général du Bureau export, prend la tête de la première, la plus stratégique puisqu'elle chapeaute les aides aux projets et aux entreprises. S'y ajoutent un secrétariat général pour l'administration et une direction de l'informatique. Ces 5 directions dépendent de Romain Laleix, directeur général délégué, ainsi que trois délégations transversales, sur l'égalité femmes-hommes, sur l'éducation artistique, sur les collectivités territoriales.

MARSEILLE

« Nous souhaitons rééquilibrer les subventions »

Jean-Marc Coppola, adjoint à la culture de la Ville de Marseille.

Dans son programme, le Printemps Marseillais souhaitait « *augmenter immédiatement de 50% l'enveloppe des subventions culturelles de la Ville, puis de 10% par an* ». Le ferez-vous ?

En effet, de 27 millions d'euros nous passerons à 54 en fin de mandat. Nous avons constaté que les subventions culturelles étaient particulièrement basses à Marseille, la chambre régionale des comptes le souligne également. Nous souhaitons rééquilibrer les subventions sur le territoire et entre les disciplines, mais aussi vers de jeunes lieux ou vers des artistes femmes. Pour autant, il ne s'agira pas de baisser les subventions plus importantes, nous travaillons à redéfinir les critères d'attribution. Aucun arbitrage n'est encore effectué concernant le budget 2021. Des Assises de la culture réuniront chaque mois les acteurs culturels afin de définir une grande politique culturelle pour le printemps 2021.



Pourquoi souhaitez-vous que l'opéra municipal devienne national ?

Parce que Marseille est la seule ville de plus de 300 000 habitants à financer seule son opéra. Un audit sera mené concernant cet établissement et le théâtre municipal de l'Odéon. Le seul opéra art déco de France doit rayonner et diversifier son public. Il est également nécessaire que la deuxième ville de France se dote d'un auditorium en cœur de ville, par exemple au Parc Chanot [parc des expositions, NDLR].

Quelles sont vos ambitions en matière d'équipements ?

Le drame de la rue d'Aubagne a montré l'état de certains bâtiments, plusieurs lieux culturels sont vétustes. Un plan pluriannuel d'investissement sera lancé. Le Théâtre du Gymnase doit rénover ses balcons, le Théâtre de l'Odéon subir des fuites, des salles de concerts comme l'Espace Julien doivent être insonorisées... Nous souhaitons également créer une Maison des cultures dans chacun des 16 arrondissements de la ville. Par ailleurs, la culture hip-hop est très active à Marseille mais a été trop longtemps méprisée.

La question des transports et de la mobilité semble centrale pour les acteurs culturels...

Le premier obstacle à l'accès à l'emploi, ce sont les transports, je pense qu'il en est de même pour l'accès à la culture. Marseille est au début du XX^e siècle en matière de transports collectifs. Nous avons une ambition écologique qui implique la baisse de l'utilisation de la voiture. Mais les transports sont une compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS DAMBRE

Bretagne : naissance de Supermab

MUSIQUES ACTUELLES. Depuis 2017, quatre réseaux bretons de musiques actuelles avaient entamé une démarche de structuration régionale. Après études et rencontres sur le territoire, une association a été fondée en juillet, avec un conseil d'administration de 22 membres, débouchant sur la création de Supermab, « *espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne* ». Les objectifs : relations professionnelles, veille et réflexion, relations avec les pouvoirs publics, co-construction de politiques publiques, aides au développement des pratiques. La coordination

est assurée par Julien Pion (julien@supermab.org) et Marie Palluel (marie@supermab.org). La composition du conseil d'administration, à parité, reflète le paysage des musiques actuelles dans la région puisqu'on y retrouve des salles (Carène à Brest), des festivals (Motocultor, Trans Musicales, Astropolis...), des producteurs, des labels, artistes... La gouvernance est collégiale, sans présidence ni bureau. Le travail de préfiguration a été financé sur appels à projets régionaux. Restera à consolider un financement par la Région et l'Etat pour 2021. ■ Y. P.

SYNDICAT DES ATTACHÉS DE PRESSE.

Sur l'impulsion d'attachés de presse indépendants en musique et culture, le syndicat Apres (Attaché-e-s de presse, réseau d'entraide et syndicat) est né le 7 octobre. La crise sanitaire et les décisions gouvernementales auront, déclare le syndicat, « *porté un coup terrible et inédit à l'ensemble de la filière musicale, ne laissant d'autre choix que de se réinventer pour survivre* ». Ses premières revendications sont l'élargissement du fonds de solidarité à leur activité spécifique, avec rétroactivité sur les mois de juillet à octobre, la création d'une aide spécifique à leur métier, quel que soit le statut juridique, la reconnaissance de la profession par le Centre national de la musique, le droit au crédit d'impôt pour leurs clients (producteurs phonographiques et de spectacles, labels, éditeurs...). La présidente est Cécile Legros, la secrétaire générale Lara Orsal, la trésorière Brigitte Batcave. prmusiqueindes@gmail.com

LES BANLIEUES, CAPITALE EUROPÉENNE ?

Le Monde a publié, le 25 octobre, un manifeste en faveur d'une candidature d'un « *archipel de villes de banlieue* » au titre de capitale européenne de la culture 2028. Ils plaident pour un projet qui soit « *un espace d'expérimentation de la Cité, une plateforme pour le déploiement d'une ville qui se nourrit des initiatives portées sur son terrain* ». La géographie n'est pas figée et dépendra des partenaires. Parmi les signataires figurent Hortense Archambault, directrice de la MC 93 à Bobigny, Christophe Blandin-Estournet, directeur scène nationale de l'Essonne à Évry, Laurent Decès, directeur délégué de Petit Bain, Mohamed El Khatib, metteur en scène, Nicolas Frize, compositeur, Valérie Suner, directrice du théâtre de la Poudrerie à Sevran... Pour une Banlieue Capitale Européenne de la Culture.

FABRICE MURGIA : PAS DE DEUXIÈME MANDAT.

Fabrice Murgia quittera la direction du Théâtre National Wallonie-Bruxelles en décembre 2021, après cinq années à ce poste. Il ne sollicite pas de deuxième mandat et le théâtre précise qu'il avait pris cette une décision avant la crise sanitaire. « *Il souhaite retourner vers une pratique artistique personnelle et la conception de projets transversaux, parfois en marge du théâtre, avec sa compagnie Artara* », précise le théâtre. L'appel à candidatures pour sa succession sera lancé en décembre pour une prise de fonction à l'été 2021.



JEROME VAN BELLE

FINANCEMENTS

Avignon Off : un fonds trop peu sollicité

Le Fonds d'urgence pour le festival Off d'Avignon (FUOA), mis en place pour les théâtres privés impactés par l'annulation du Off, a été sollicité par 59 lieux. 49 ont été aidés pour un total de plus de 460 000 euros. Ce fonds était doté de 800 000 euros par le ministère de la Culture et confié à AF&C, l'association qui coordonne le Off d'Avignon. Trois commissions ont attribué ces aides fin août et en octobre. Sur les 140 lieux d'Avignon, pourquoi étaient-ils si peu à demander une aide ? Les critères stipulaient que les lieux éphémères, comme Présence Pasteur ou Espace Alya, n'étaient pas éligibles. Des théâtres subventionnés, comme le Théâtre des Carmes, ou ayant proposé plus de 15 représentations (la Condition des Soies, le Verbe Fou) ne pouvaient pas non plus y prétendre. Certains théâtres, comme ceux de la Fédération des théâtres indépendants d'Avignon, contestent ces critères : « Pourquoi avoir créé un dispositif spécifique aux théâtres d'Avignon alors qu'il existait le Fonds d'urgence pour le spectacle vivant ? », proteste Harold David (Archipel Théâtre). AF&C s'est substi-

tuée à la puissance publique et a défini des critères, sans concertation. Peu de théâtres ont sollicité ce fonds alors qu'ils sont tous exsangues. » AF&C rappelle qu'une condition sine qua non posée par le ministère de la Culture pour le fonds avignonnais était que les acomptes versés par les compagnies leur aient été remboursés. Ce que le FUSV n'aurait pas pu contrôler. De plus, les bénéficiaires s'engageaient à ne pas augmenter leurs prix de locations en 2021. Deux conditions qui en ont peut-être découragé certains. Plusieurs associations ont été auditionnées à l'Assemblée nationale, début octobre, concernant ce fonds par les députées Souad Zitouni et Dominique David (LREM). Cette dernière confie : « En tant que rapporteure du budget de la culture, j'évalue et contrôle l'argent public. Dans quelques temps, je vérifierai comment ont été réparties ces aides. ». AF&C demande un doublement des aides à l'emploi via le Fonpeps pour les salles de moins de 300 places, la nomination d'un référent Covid et que son fonds de soutien à la professionnalisation soit abondé par l'État. ■ NICOLAS DAMBRE

Semaine d'art écourtée

FESTIVAL D'AVIGNON. Malgré un couvre-feu puis un confinement, la Semaine d'Art en Avignon présente un bilan positif dans la mesure où les sept spectacles proposés par le Festival d'Avignon du 23 au 31 octobre affichaient complets, avec des jauges réduites. *Moby Dick*, mis en scène par Yngvild Aspeli, a dû être annulé, un technicien et une comédienne ayant été testés positifs. La veille de la Semaine d'Art, le couvre-feu a conduit

à avancer tous les spectacles de trois heures. « Ce choix était le plus simple en termes de communication, de billetterie et de parcours », justifie Virginie de Crozé, directrice de la communication. Le reconfinement a annulé les deux dernières journées. 5 000 spectateurs ont assisté à ce rendez-vous, dont de nombreux professionnels et journalistes qui ont permis une couverture médiatique à des spectacles amenés à tourner. ■ N. D.

Des spectacles possibles malgré le virus

ÉTUDE. L'organisation de spectacles pourrait se faire durant la pandémie de coronavirus, conclut l'étude Restart-19 menée par la faculté de médecine de Halle (Allemagne). Le 22 août, près de 2 000 volontaires avaient participé à trois concerts à l'Arena de Leipzig, organisés en trois configurations : sans mesures sanitaires, avec espace modéré entre spectateurs ou avec espace de 1,5 mètre. Chaque participant était équipé de traceurs enregistrant ses déplacements. Des produits désinfectants fluorescents permettaient d'observer quelles surfaces les spectateurs touchaient le plus souvent. Les résultats ont permis de définir un modèle mathématique pour évaluer les risques de propagation dans

une grande salle de concert en configuration assise. Les contacts entre spectateurs étaient rares et brefs durant le spectacle, mais plus nombreux lors de l'entrée dans la salle et durant l'entracte aux bars. Si les règles sanitaires sont appliquées et respectées lors d'un événement similaire, les risques de transmission sont « faibles, voire très faibles » a observé le Dr Moritz. « Le résultat le plus important pour nous a été de comprendre combien il est déterminant d'avoir une bonne ventilation. C'est l'élément clef pour réduire les risques. Il est également important d'adapter le nombre de spectateurs en fonction du nombre de nouvelles infections pour 100 000 habitants au cours des sept jours précédant l'événement. » ■ N. D.

CARNET

Jean-Pierre Vincent. L'émotion est forte dans le milieu du théâtre à l'annonce de la disparition du metteur en scène Jean-Pierre Vincent, le 4 novembre, à 78 ans, victime de séquelles de la Covid contractée au printemps. Il avait débuté au début des années 1960 avec Jérôme Deschamps et Patrice Chéreau, fondé une compagnie avec Jean Jourdeuil, pris la direction du Théâtre national de Strasbourg en 1975, été administrateur général de la Comédie-Française de 1983 à 1986, directeur du Théâtre Nanterre-Amandiers de 1990 à 2001 à la suite de Patrice Chéreau, fondé le Studio libre. « Véritable boussole de la profession et ancien président du Syndeac, son engagement pour le théâtre public a forgé une bonne part de l'esprit de notre syndicat », réagit Nicolas Dubourg, président du Syndeac.



JULIEN PEBREL

Jean-Michel Boris. Historique directeur de l'Olympia, d'abord auprès de Bruno Coquatrix de 1959 à 1979, puis en tant que directeur général jusqu'en 2001, Jean-Michel Boris est mort le 6 novembre, à 87 ans.

Hubert Astier. Président du château de Versailles, Hubert Astier est mort le 27 octobre, à 82 ans. Haut fonctionnaire, il a notamment dirigé la délégation générale à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de 1987 à 1992 (SACD).

Jean-Marie Moreau. Auteur et compositeur, Jean-Marie Moreau s'est éteint le 29 octobre, à 71 ans. Il avait été président de la Sacem en 2018 et 2019 et avait été élu à plusieurs reprises au conseil d'administration de cette société.

MARIE ROCHE PRÉSIDENTE DE L'A-CDCN. L'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des centres de développement chorégraphique nationaux, en visio-conférence le 4 novembre, a élu Marie Roche (directrice du Pacifique, à Grenoble), Frédéric Seguetta (Le Dancing, à Dijon) et Nicolas Dautier (Pôle-Sud à Strasbourg) respectivement présidente, vice-président et trésorier de l'A-CDCN pour un an. Ils succèdent à Liliane Schaus (CDCN d'Uzès), Corinne Gaillard (La Place, à Toulouse) et Isabelle Martin-Bridot (Les Hivernales, à Avignon).

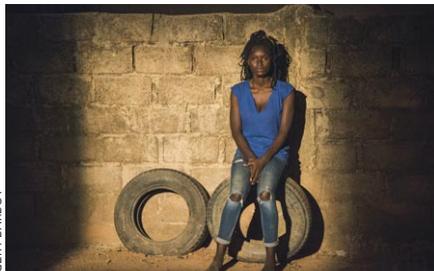
SAISON INTERNATIONALE

Africa 2020, malgré tout

Paras d'annulations, mais des adaptations. La commissaire générale de la saison Africa 2020, N'goné Fall, tenait conférence de presse contre vents et marées, le 4 novembre. Au vu du programme, son équipe a de bonnes raisons de ne pas lâcher un événement qui avait semblé impossible, consacrer une saison « culturelle » à tout un continent. 54 pays seront représentés. Grâce justement à cette dimension titanesque, N'goné Fall a contourné la promotion culturelle : « *Il ne s'agit pas d'une saison culturelle pour divertir la population française, exposer-t-elle. C'est une invitation à regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain* ». Plutôt que de spectacles, expositions et conférences, le programme des 450 projets dans toute la France jusqu'à juillet 2021 repose sur des résidences, des expériences partagées entre opérateurs français et équipes africaines, des moments de rencontres et d'échange. La belle ambition a trouvé un adversaire de taille avec l'épidémie. Déjà reportée de 7 mois, la saison est encore supposée démarrer le 1^{er} décembre. Un exemple représentatif des projets prévus était la présence du festival Les Récréâtrales-Ouagadougou (Burkina-Faso), à Nantes du 1^{er} au 11 décembre, avec Le Grand T et le Théâtre universitaire. Un report est à l'étude pour le printemps. La programmation a été assurée, avec Aristide Tarnagda, artiste directeur des Récréâtrales, par les directrices des deux structures nantaises, Catherine Blondeau et Nolwenn Bihan. À la fois festival et espace de résidence pour les artistes africains, qu'ils soient auteurs, met-

teurs en scène, comédiens, scénographes, principalement francophones, le festival s'ouvre aux artistes de pays lusophones. L'édition nantaise invite ainsi le festival Kinani à Maputo (Mozambique). Parmi les artistes programmés : Carole Karemera (Rwanda), Basile Yawanké (Togo), Aristide Tarnagda (Burkina-Faso), Dieudonné Niangouna (République du Congo), Étienne Minoungou (Burkina-Faso). En danse : Dorothee Munyaneza (Rwanda), Janeth Mulafa (Mozambique). Des lectures seront aussi au proposées dans le cadre du programme Jeunes textes en liberté.

Aristide Tarnagda est membre du comité de programmation d'Africa 2020. Outre Nantes, le festival Les Récréâtrales participe à des propositions à Bobigny, Lyon, Reims, Paris (le Centquatre), Vitry-Sur-Seine et Marseille. Sont également au comité de programmation, le chorégraphe sud-africain Jay Pather, le musicologue sud-africain Neo Muyanga et le Sénégalais Amadou Fall Ba. La mise en œuvre de cette saison a été portée par l'Institut français dirigé par Erol Ok, où Amandine Canistro est chargée de mission pour le spectacle vivant. ■ Y. P. ETT. L. R



GERY BARBOT

Que ta volonté soit Kin, de Sinzo Aanza

MATERNITENTES : ALERTE AU DROIT DES FEMMES.

Le collectif Les Maternitentes a lancé une alerte le 29 octobre : « *Nous sommes en train d'atteindre une situation catastrophique concernant les congés maternité et maladie des intermittents du spectacle et des professions discontinues. Avec le nouveau confinement, nous allons voir se multiplier le nombre de dossiers de personnes qui n'ont aucun droit au congé maternité ou maladie du fait de cette année et de la crise sanitaire.* » Le collectif reproche aussi à certaines caisses primaires d'assurance maladie de refuser des congés maternité à des femmes qui y ont droit, de réclamer des indus non expliqués, d'appliquer des consignes internes injustifiées. Il demande que la Caisse nationale d'assurance maladie, les politiques, les ministères, se positionnent pour proposer des solutions qui empêchent que des milliers d'assurées ne se retrouvent plongées dans la précarité à cause d'un non accès aux droits.

SACEM : SOUTIENS D'URGENCE.

La Sacem a remis en place les mesures de soutien d'urgence aux lieux qui diffusent de la musique au public, organisateurs d'événements, salles de concerts, festivals : suspension de toute facturation des droits d'auteur, suspension des prélèvements automatisés sur comptes bancaires, suspension des contrats pour la période de fermeture imposée par les pouvoirs publics pour toutes les exploitations permanentes, suspension des pénalités (pour non-paiement dans les délais) jusqu'au 1^{er} décembre. Depuis le début de la crise sanitaire, en mars, la Sacem a déjà mis en place un plan de 43 M€ de mesures d'urgence et un fonds de secours, avec le soutien du CNC, pour les compositeurs de musique à l'image.

COMITÉS DES FÊTES EN ÉTATS GÉNÉRAUX.

Le Fédération des comités et organisateurs de festivités a tenu des états généraux le 13 octobre, à Montargis (45). Selon le compte rendu de la fédération, les participants ont échangé sur le désarroi de la filière et l'enjeu de pérenniser la saison 2021. Ils ont fixé comme priorité de redynamiser les équipes de bénévoles, de rechercher des sources de financement pour pallier la baisse des subventions et de répondre à la complexité des contrats d'embauche d'artistes. La FNCOF a estimé que 60% des contrats signés révèlent des erreurs. La fédération, avec l'aide des principaux syndicats d'artistes, a travaillé sur la rédaction de contrats-type et réfléchit à proposer à ses adhérents une formation et un service dédiés.

Les ballets français à Mulhouse en mars

DANSE. Les 10, 12 et 13 mars, la Filature, scène nationale de Mulhouse, accueillera neuf ballets, huit Français et un Allemand, pour un marathon de neuf pièces et autant de chorégraphes : presque un manifeste en faveur de ces grandes structures. « *Une première édition des "Ballets européens au vingt-et-unième siècle" a eu lieu en 2019 avec le CCN/Ballet de Lorraine et le ballet de Bâle* », présente Bruno Bouché, directeur du Ballet du Rhin qui précise que le programme de mars est « *une manière de décliner le projet que j'imaginai pour le CCN-Ballet de l'Opéra national du Rhin et montrer la modernité des ballets à travers leurs diversités esthétiques et la force de leurs effectifs. Benoît André, directeur de la Filature, a eu l'ambition dès sa première saison, d'affirmer cette vision des ballets et de convier les ballets nationaux et les CCN ballet Français (excepté Toulouse qui est muni-*

cial) ainsi qu'un ballet européen pour poursuivre un dialogue transfrontalier, ce qui donne déjà une programmation ambitieuse et riche sur 3 soirées. Nous avons co-construit le programme avec Benoît ». Cette coréalisation et coproduction Filature scène nationale et CCN/Ballet de l'Opéra national du Rhin est à remettre en perspective avec les rencontres et la réflexion que mènent les ballets français pour aider à la prise en compte de leur spécificité dans la politique chorégraphique. « *On peut donc lire, en filigrane, un désir de formaliser, de rendre visible ce collectif* », souligne Bruno Bouché. Ce temps fort sera aussi mis à profit pour organiser des rencontres et débats dédiés aux professionnels. Les trois soirées marqueront également le début d'une Quinzaine de la danse, festival organisé conjointement par Espace 110 - Centre culturel d'Illzach, la Filature et le CCN-Ballet du Rhin. ■ P. V.

Biennale de danse de Venise : nominations.

Le chorégraphe Wayne McGregor, en résidence au Royal Ballet, à Londres, a été nommé directeur de la danse de la Biennale de Venise pour la période 2021-2024. Il succède à la Québécoise Marie Chouinard et il poursuit sa collaboration avec la compagnie anglaise. La compositrice Lucia Ronchetti succède à son collègue Ivan Fedele comme directrice du département musique de la biennale. Quant au théâtre, le duo Stefano Ricci et Gianni Forte prend la suite de l'acteur, scénographe et metteur en scène Antonio Latella.

Pas de mission pour Dumay.

Après avoir confié au pianiste Pascal Dumay une mission d'étude sur les orchestres permanents, le 2 novembre, la ministre de la Culture est revenue aussitôt sur cette nomination, ayant découvert que « l'intéressé avait été condamné en 2010 pour téléchargement et diffusion d'images pédopornographiques ». Elle a décidé de ne pas lui confier cette mission qui devait être menée conjointement avec Anne Poursin.

Adami : participer aux commissions.

L'Adami a ouvert un appel à candidatures pour participer aux commissions artistiques pour 2021. La société des artistes-interprètes rappelle que sa politique d'aide financière aux projets se recentre vers le soutien direct aux artistes, tout en conservant une part de soutien à l'emploi au travers des aides aux structures. L'appel s'adresse donc aux musiciens, comédiens, danseurs associés de l'Adami qui veulent participer à l'étude des dossiers de demande, partager avis et réflexions, choisir les projets à financer. Il est ouvert jusqu'au 30 novembre. adami.fr

G2o Île-de-France :

Le Groupe des 20 Théâtres en Île-de-France a sélectionné le lauréat de son appel à projet pour la saison 2021-2022. Le projet Istiqlal, de Tamara Al Saadi, sera coproduit par le réseau à hauteur de 20 000 € HT et diffusé par l'ensemble des structures. Après *Place*, sa première création, la compagnie La Base poursuit avec Istiqlal questionne « la décolonisation des corps féminins

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aix-en-Provence : du recyclage à la RSO

Après avoir engagé, depuis dix ans, une démarche de développement durable, le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence vient d'intégrer les principes de la responsabilité sociale des organisations (RSO) dans ses statuts. Lors d'une assemblée générale, en juin, les administrateurs ont actualisé ses statuts pour y inclure la RSO. Au-delà du développement durable, la RSO prend en compte la prévention contre les discriminations et des principes de transparence et d'équité. Le Festival d'Aix a créé, en 2012, un poste de chargé de mission développement durable sous la responsabilité du directeur général adjoint. La question des décors a été mise en avant : traitement des déchets d'abord, puis révision des procédures de l'atelier pour parvenir à des décors 100% éco-conçus et 100% recyclables. « Les matières premières sont écologiques, assure la direction du festival, comme par exemple le liège en lieu et place du polystyrène. Les contraintes de la fin de vie des décors sont intégrées, par exemple la possibilité de dissocier des matériaux dont les filières de recyclage sont spécifiques. » Elle estime que ce travail a permis, pour le décor de *Carmen* (2017), une économie financière de 8% et une réduction de 15 tonnes d'émission de CO2 par rapport à une conception traditionnelle. L'année dernière, le festival a publié un guide de l'éco-conception des décors avec le Pôle Éco Design. **Y. P.**



L'atelier décor

et l'orientalisme dans notre société contemporaine ». Le G2o a annulé la journée « plateau » prévue le 2 décembre.

Scènes sur Seine reporté.

La série de rencontres artistiques Scènes sur Seine, prévues à Paris au Vent se lève du 10 novembre au 1^{er} décembre, est reportée. La manifestation organisée par le Synavi Île-de-France et la Fédération des rencontres artistique d'Île-de-France (FRA-IF) devait mettre en contact 45 compagnies avec des programmeurs.

Livestream : accord

Sacem-Akius. La Sacem annonce un accord avec l'application mobile Akius lancée par Jean-David Rombi en juin, suite au confinement, alors qu'elle était en préparation depuis trois ans. La société est basée à Los Angeles et Aix-en-Provence. Son idée est de monétiser les diffusions en direct

(livestream) et de créer des relations d'interactivité entre l'artiste et ses fans. Selon l'accord avec la Sacem, les auteurs et compositeurs et éditeurs de musique, membres de la Sacem, seront rémunérés en droits d'auteur lorsque leurs œuvres seront diffusées sur cette application.

Clotilde Vayer à Naples.

Stéphane Lissner ne part pas seul à Naples. Il emmènera Clotilde Vayer, figure centrale du ballet de l'Opéra de Paris, qui vient d'être nommée à la tête du ballet du San-Carlo de Naples. Maîtresse de ballet (depuis 1999) et associée à la direction de la danse depuis 2014, cette ancienne première danseuse de la compagnie est une personnalité reconnue pour sa rigueur et sa parfaite connaissance du répertoire qu'elle pratique depuis son entrée à l'Opéra en 1976, à 15 ans et sur permission spéciale du ministère de la Culture.

FINANCEMENTS

Aide à la création de textes dramatiques

Arcena annonce les lauréats de la commission des 2 et 3 novembre, parmi 371 textes déposés. **En littérature dramatique :** *Quand toute la ville est sur le trottoir d'en face*, de Jean Cagnard ; *Les Toilettes de l'entreprise*, de Tristan Choisel ; *Cathédrale des cochons* de Jean D'Amérique ; *Chère chambre*, de Pauline Haudepin ; *Jellyfish*, de Loo Hui Phang ; *M'aime pas mort* d'Aurore Jacob ; *Les Chants anonymes*, de Philippe Malone ; *Le Gardien de mon frère*, de Ronan Mancec ; *Pour un temps soit peu*, de Laurène Marx ; *Lichen*, de Magali Mougel ; *L'Oiseau*, d'Anna Nozière ; *À la carabine*, de Pauline Peyrade ; *78.2*, de Bryan Polach ; *Bagarre* de Karin Serres ; *Les Forteresses*, de Gurshad Shaheman ; *Chaisecabeau*, de João Tauveron ; *Fins de service*, de Lucie Vérot. **En traductions :** *L'Aveu*, de Wael Kadour traduit par Wissam Arbache et Hala Omran ; *Le Drame de Mirjana et de ceux qui l'entourent*, d'Ivor Martinić, traduit par Karine Samardžija. **Dramaturgies plurielles :** *Death Breath Orchestra*, d'Alice Laloy et Éric Ricordier. Encouragements à Camille Azaïs, Daphné Biiga Nwanak, Aziz Ennejmy et Florence Moinerie, Alexandra-Shiva Mélis, Lau Nova. **I**

Futurs composés : nouveau bureau.

Suite à l'assemblée générale du 6 novembre, Nadia Ratsi-mandresy, artiste-musicienne, est la nouvelle présidente de Futurs Composés, réseau de la création musicale contemporaine. Anouck Avisse, codirectrice du Grame à Lyon, et Stéphane Roth, directeur du festival Musica à Strasbourg, sont élus vice-présidents. Jean-Marie Colin, conseiller artistique du SCRIME à Bordeaux, devient secrétaire et Michèle Paradon, directrice artistique de l'Arsenal de Metz, secrétaire adjointe. Wilfried Wendling, directeur de la Muse en Circuit, devient trésorier et Yérry-Gaspar Hummel du Festival Exhibitronic, trésorier adjoint.

Application Danse !

En Hauts-de-France. Le 3 novembre, le Vivat d'Armentières a lancé l'application Danse !, développée en collaboration

avec une quarantaine de théâtres et lieux des Hauts-de-France. L'initiative consistait, à ses débuts, à réaliser un répertoire de 350 spectacles de danse à voir dans 40 lieux de la région pendant la saison 2018-2019. Aujourd'hui, grâce à l'application, les utilisateurs peuvent trouver les endroits où voir ou pratiquer la danse. Chaque jour, à 11h11, ils reçoivent une consigne de danse qui les met en mouvement. Le développement a été réalisé par la coopérative ClissXXI et le graphisme par l'Aéroclub. L'initiative a été cofinancée par la Région, la DRAC et la Métropole européenne de Lille. Zoneadanser.org

Étude MAP prolongée.

Le réseau des Musiques actuelles à Paris (MAP) auprès des structures musicales sur la période du 1^{er} avril au 30 septembre. En raison du reconfinement, elle prolonge l'enquête : forms.gle/o6t6jZ8AzJmDDGk7

Télétravail au ministère ?

La CGT-Culture, syndicat du personnel du ministère de la Culture, estime que la ministre Roselyne Bachelot n'applique pas rigoureusement l'injonction de télétravail maximum, « tant par manque de confiance dans ses équipes que par manque d'équipement informatique ». Le syndicat rapporte que la ministre aurait, lors d'un comité d'hygiène et de sécurité du 2 novembre, souhaité que le travail soit au plus proche de la normale, en demandant aux agents de venir dans les établissements culturels du ministère fermés au public des agents de caisse ou de surveillance.

Minoterie : appel à résidences.

La Minoterie, scène conventionnée art, enfance, jeunesse, à Dijon (21), lance un appel à candidatures pour quatre résidences. Limite de candidatures au 13 décembre. laminoterie-jeunepublic.fr

Audiens : point sur les aides.

Audiens, groupe de protection sociale professionnelle, rappelle son dispositif face à la crise sanitaire. Dans le domaine de la santé, le Pôle santé Bergère, à Paris, reste ouvert et réalise les tests PCR ou les nouveaux tests rapides antigéniques, notamment pour les artistes et techniciens, qui poursuivent les répétitions (rendez-vous au 0 173 173 173). Une aide psychologique est proposée aux aidants familiaux (audiens.org/accompagnement-psychologique). Audiens gère aussi des aides aux particuliers : Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et techniciens du spectacle (fussat-audiens.org), des aides aux courses pour les plus de 70 ans (0 971 090 971), l'accompagnement de carrières du fonds de professionnalisation et de solidarité (artisteset-techniciensduspectacle.fr), aides sociales, aides aux études.

ANNONCES



RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'OPERA DE NICE H/F

Contexte du recrutement et définition de poste

L'Opéra de Nice est un établissement public sous régie à autonomie financière sans personnalité morale. Il est administré par un conseil d'exploitation comprenant des membres élus du conseil municipal de la ville de Nice et des représentants extérieurs. Au sein du pôle technique, vous serez en charge de la mise en œuvre de la politique artistique en moyens humains et techniques, de la supervision de l'ensemble des services techniques de l'Opéra, de la conception et du pilotage technique du projet artistique et de la direction des différents services techniques du théâtre de l'Opéra et de la Diacosmie.

Vos missions principales seront :

- > L'animation et le pilotage des équipes techniques :
- > La planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements :
- > La gestion de la construction de décors et costumes :
- > La gestion de la sécurité du spectacle :
- > La sécurité du bâtiment et le suivi des travaux :
 - Cycle de travail : 36h00 heures sur 6 jours du mardi au dimanche (temps annualisé)
 - NBI : OUI

Conditions de travail :

- Temps partiel possible : NON
- Profil recherché

Ce poste s'adresse à un agent de catégorie A de la filière technique Formation : Diplôme de niveau supérieur en machinerie, éclairage et son ou formation supérieure technique (ENSATT, IISTS, CFPTS).

Expérience professionnelle :

- vous possédez une ou plusieurs expériences professionnelles en tant que Directeur technique d'un établissement de spectacle vivant et une expérience significative dans le milieu du théâtre lyrique ou dramatique.

Compétences :

- vous possédez de solides connaissances du monde du spectacle,
- vous savez traduire un projet artistique, le valoriser et l'accompagner dans son développement en tenant compte de l'environnement juridique, économique, social et professionnel,
- vous savez évaluer une faisabilité, élaborer une réponse technique, élaborer un budget en conséquence,
- vous maîtrisez la réglementation et la prévention des risques dans la mise en œuvre d'un projet,
- connaissez le champ institutionnel du fonctionnement du spectacle et des contraintes artistiques,
- vous connaissez les réglementations d'un Etablissement Recevant du Public.

Qualités recherchées :

- vous êtes organisé(e), méthodique et rigoureux(euse),
- vous possédez une bonne capacité d'anticipation et de prise de décision,
- vous possédez de bonnes capacités managériales et de coordination.

Date limite de candidature : 30 novembre 2020

Contact Mathieu Aubert : mathieu.aubert@nicecotedazur.org

la scène nationale de clermont-ferrand recrute son directeur·sa directrice

créée en avril 1997, La Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale est un lieu pluridisciplinaire de création et de diffusion de spectacle vivant (théâtre, danse, musique, cirque) et un des acteurs culturels majeurs de Clermont-Ferrand et de sa métropole, dans un bassin de population de près de 300 000 habitants.

La scène nationale a ouvert en septembre 2020 son théâtre, mis à disposition par la ville de Clermont-Ferrand. Signé par l'architecte Eduardo Souto de Moura, prix Pritzker 2011, d'une surface totale de 10 000 m², il est constitué de :

- La salle de l'Horizon de 878 places en configuration frontale, conçue pour accueillir des grandes formes théâtrales, chorégraphiques, musicales et circassiennes
- La salle des Possibles, entièrement modulable de type « blackbox », pouvant accueillir de 336 personnes assises à plus de 1 000 debout
- Un studio de répétition avec gradin pouvant accueillir 50 personnes
- Les Traversées, un ensemble de salles de médiation
- Un foyer
- Un café-restaurant, Les grandes Tables de La Comédie, d'une capacité de 120 couverts, ouvert 7/7 jours.

La Comédie de Clermont-Ferrand, association loi 1901, reçoit le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand, de l'État-Ministère de la Culture, de la région Auvergne Rhône-Alpes, de Clermont Auvergne Métropole, du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Elle est dotée d'un budget de 5,4 millions d'euros et d'un effectif de 25 salariés permanents.

description du poste

Dans la continuité du projet développé par la scène nationale, le-la directeur·trice élabore et met en œuvre un projet artistique et culturel, dans le respect du cahier des charges des scènes nationales à travers :

- Une programmation de création contemporaine pluridisciplinaire de qualité dans tous les domaines du spectacle vivant et mettant en valeur sa grande diversité sur le plan national et international
- Une politique de soutien à la création, à la production et à l'accompagnement des artistes, portant un regard particulier sur les compagnies et les artistes installés en région, en favorisant leur présence sur le territoire et leur rencontre avec les habitants

- Le développement des partenariats avec les autres structures culturelles de son territoire d'implantation
- Une politique d'action culturelle et d'éducation artistique ambitieuse en direction des populations du territoire, en particulier la jeunesse, les scolaires et les publics éloignés de la culture
- La consolidation de l'inscription de la scène nationale dans les réseaux régionaux, nationaux, européens de diffusion et de création artistique.

Le-la directeur·trice dirige l'ensemble des activités de la scène nationale, encadre et fédère une équipe. Il·elle gère l'établissement, dans un cadre partenarial juridique et contractuel existant, sur les plans budgétaire et organisationnel.



compétences requises et profil recherché

- Professionnel confirmé, ayant une expérience solide en matière de direction d'une entreprise artistique et culturelle impliquant des compétences avérées en matière de management, d'élaboration et de mise en œuvre de projets culturels, de leur administration et de gestion.
- Expérience des différents champs de la création artistique du spectacle vivant s'appuyant sur une excellente connaissance des réseaux nationaux, européens et internationaux.
- Capacité à ancrer un projet artistique et culturel dans un territoire rural et sur les quartiers prioritaires politique de la ville, et à mettre en œuvre et fédérer des partenariats féconds avec les acteurs locaux et régionaux.
- Capacité à fédérer et à animer une équipe autour d'un projet ambitieux.
- Capacité à maintenir et développer le mécénat d'entreprise.

Une attention particulière sera portée sur la capacité du·de la candidat·e à penser le rapport entre les missions d'une scène nationale et le contexte (territoire, structure...) dans lequel elle est implantée. Une aisance relationnelle et un large esprit d'ouverture sont nécessaires.

modalités de recrutement

Date limite d'envoi des candidatures : 29 janvier 2021 (cachet de la poste faisant foi)
 Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser à chacun des destinataires suivants par courrier et courriel :

• Madame la présidente de l'association – Brigitte Lefèvre (adresse postale de La Comédie) b.lefevre@lacomediodeclermont.com

• Pour le ministère de la Culture Madame la Directrice générale de la Création artistique – Sylviane Tarsot-Gillery Ministère de la Culture 62, rue Beaubourg, 75003 Paris jacques.vincent@culture.gouv.fr et veronique.evanno@culture.gouv.fr

• Monsieur le Directeur régional des Affaires culturelles d'Auvergne Rhône Alpes – Marc Drouet Drac Auvergne Rhône Alpes Hôtel de Chazerat - 4, rue Pascal 63000 Clermont-Ferrand flavie.lejemtel@culture.gouv.fr

• Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand – Olivier Bianchi Mairie de Clermont-Ferrand - Hôtel de ville 63000 Clermont-Ferrand rbesse@ville-clermont-ferrand.fr

• Monsieur le Président de la région Auvergne Rhône Alpes – Laurent Wauquiez Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes Service spectacle vivant 59, Bd Léon-Jouhaux, CS 90706 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2 francois.pouzadoux@auvergnerhonealpes.fr

• Monsieur le Président du conseil départemental du Puy-de-Dôme – Jean-Yves Gouttebel Conseil départemental du Puy-de-Dôme 24, rue Saint-Espirit 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1 marie-france.sanitas@puy-de-dome.fr

• Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole – Olivier Bianchi Clermont Auvergne Métropole 64-66, avenue de l'Union Soviétique - BP 231 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1 fzimmermann@clermontmetropole.eu

poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2021

À l'issue de l'étude des candidatures, les candidat·e·s présélectionné·e·s recevront une note d'orientation à partir de laquelle ils bâtiront par écrit leur projet artistique et culturel.

Après étude des projets, les candidat·e·s seront auditionné·e·s par un jury composé par les représentants de l'association et des partenaires publics de la structure. Rémunération selon grille CCNEAC et expérience.

rue abbé-de-l'épée cs20099 63038 clermont-ferrand cedex www.lacomediodeclermont.com

LICENCE D'EXPLOITANT DE LIQUOR PLATESV-D-2020-005106 (L-D-20-5106) • LICENCE PRODUCTEUR 2-1063593 • LICENCE DIFFUSEUR 3-1063592 • SIRET 413 893 140 000 17 • CODE APE 9001 Z

La culture est l'ensemble de toutes les formes d'art, d'amour et de pensée qui, depuis des millénaires, permettent à l'homme d'être moins esclave.

TRANSVERSALES, SCÈNE CONVENTIONNÉE CIRQUE DE VERDUN, RECRUTE SON DIRECTEUR/ SA DIRECTRICE

Depuis 1996, Transversales développe un projet artistique et culturel pluridisciplinaire à Verdun (18 000 habitants), dans son agglomération (28 500 habitants), comme dans les régions rurales centre et nord du département de la Meuse, territoires vastes à faible densité. L'association ménage une place importante à la création circassienne dans son travail tout en assumant pleinement ses ambitions pluridisciplinaires. Les missions de la scène conventionnée s'articulent en quatre chapitres principaux :

• diffusion artistique pluridisciplinaire :

- mise en œuvre d'une « saison » pluridisciplinaire à Verdun et dans son agglomération ; en 2021 : 23 propositions (théâtre, cirque, musiques classique et du monde) dont une série sous chapiteau pour 43 représentations et concerts
- programmations décentralisées dans les régions rurales centre et nord du département ; en 2021 : 8 propositions en tournées (cirque, théâtre, musique) dont une série sous chapiteau, pour 34 représentations et concerts
- une programmation jeune public, à Verdun comme dans les régions rurales, est incluse dans les propositions de Transversales

• accompagnement des équipes artistiques :

- accueil d'équipes en résidences de création ou de recherche à Verdun et dans les régions rurales (21 semaines d'accueil en 2019 – majoritairement cirque)
- apports en coproduction (8 équipes soutenues en 2019) et préachats

• actions culturelles, projets d'éducation artistique, politique de la ville, actions de médiation, résidences, etc.

- en lien avec les établissements scolaires, à Verdun et dans les régions rurales : lycées d'enseignement général (options théâtre, enseignement de spécialité, atelier de pratique, ...) et professionnel (ateliers de pratique, projets fédérateurs), collèges (ateliers de pratique, projets fédérateurs, ...), écoles élémentaires et maternelles (ateliers de pratique, actions d'éveil, ...) ; résidences artistiques, médiation
- dans les quartiers prioritaires « Politique de la Ville » de Verdun : ateliers de pratique (avec les centres sociaux), résidences artistiques, médiations, etc., construction d'un « jumelage » entre la scène conventionnée et les quartiers QPV
- dans des contextes particuliers (PJJ, hôpital, Alzheimer, ...)
- soutien aux pratiques amateur (principalement dans les régions rurales)

• implication dans les réseaux :

- réseaux cirque : Territoires de Cirque (réseau national), Grand Ciel (réseau régional Grand Est)
- réseau pluridisciplinaire : Quintest (Grand Est + Bourgogne/Franche-Comté)
- réseaux « locaux » : réseau « Transversales » (régions rurales) et « Mosaiques » (quartiers)

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs conclue avec le Ministère de la Culture (Drac Grand Est), la Région Grand Est, le Département de la Meuse et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. La Communauté d'Agglomération complète son aide à l'association par des mises à dispositions (salles et espaces de spectacles et de répétition, bureaux, entrepôt, ...) et un soutien technique important sur les territoires du Grand Verdun. Depuis 2018, grâce aux soutiens de la Région Grand Est, du Département de la Meuse et du Grand Verdun, Transversales est dépositaire d'un parc de matériels techniques conséquent accessible à tous les acteurs culturels des territoires ; ce « Pôle Matériel » de Transversales s'inscrit dans le « Réseau des Parcs scéniques publics du Grand Est ».

DESCRIPTION DU POSTE

Eu égard aux missions et contextes décrits ci-contre, le ou la directeur-trice aura notamment en charge :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel répondant aux nécessités de Transversales, à Verdun comme dans les régions rurales, respectant le « cahier des missions et des charges des scènes conventionnées d'intérêt national » défini par l'Arrêté du 5 mai 2017
- la construction et la mise en œuvre d'une programmation pluridisciplinaire artistiquement ambitieuse et cohérente, ménageant toute sa place au cirque de création, à Verdun comme dans les régions rurales
- la mise en place d'une politique de soutien au milieu professionnel artistique (régional et national) dans une logique d'accompagnement artistique, de résidences et coproductions, ménageant une place première au cirque de création, à Verdun comme dans les régions rurales
- le développement de la participation des habitants à la vie culturelle :
 - en promouvant l'innovation sociale par la culture et l'éducation artistique et culturelle en lien avec l'ensemble des partenaires de la scène conventionnée (Éducation nationale, monde associatif, collectivités, ...) à Verdun comme dans les régions rurales
 - en agissant pour l'élargissement et la diversification sociale des publics notamment par des politiques de médiation et de tarification adaptées
- la gestion de l'équipe,
- l'élaboration et le suivi des budgets de la structure,
- le suivi des relations avec les partenaires institutionnels, culturels et associatifs de la scène conventionnée
- la poursuite du développement de la scène conventionnée cirque à Verdun et sur son territoire rural, en lien avec les réseaux professionnels régionaux, nationaux et internationaux de diffusion et de création artistique, cirque et généraliste

PROFIL

- expérience confirmée dans la direction d'équipements culturels
- connaissance de la création contemporaine dans les différentes disciplines du spectacle et du cirque en particulier
- très bonne connaissance des réseaux de création et de diffusion sur le plan régional, national et international, « généralistes » et « cirque »
- capacité à ancrer un projet artistique et culturel ambitieux sur un territoire à composante urbaine et rurale et à mettre en œuvre des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux
- capacité d'écoute et d'invention en matière d'action culturelle notamment dans le cadre des quartiers prioritaires « politique de la Ville », des territoires ruraux ou d'autres cadres particuliers
- compétences avérées en matière de management, capacité à fédérer une équipe
- compétence en matière d'administration culturelle, de gestion financière, de gestion de structure et de gestion du personnel
- capacité à rechercher des financements publics et privés supplémentaires pour renforcer le projet

MÉTHODE DE RECRUTEMENT

Les candidatures, sous forme de lettres de motivation accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser par courriel (format PDF) obligatoirement à chacun des destinataires suivants :

Monsieur le Président de l'association Transversales :
jacnov@free.fr - transversales.direction@gmail.com

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun :
shazard@grandverdun.fr - agriggio@grandverdun.fr

Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles :
christelle.creff@culture.gouv.fr - jean-michel.soloch@culture.gouv.fr

Monsieur le Président du Conseil Régional Grand Est :
courriel à : angelique.enger@grandest.fr

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Meuse :
claude.leonard@meuse.fr - helene.portiglia@meuse.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 2020

À l'issue d'une présélection, les candidat-e-s recevront une note d'orientation et un dossier à partir desquels ils-elles préciseront par écrit leur projet.

Après étude des différents projets, les candidat-e-s seront entendu-e-s par un jury composé de représentants des principaux partenaires.

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2021 (date souhaitée) ou au 1^{er} Septembre 2021

Rémunération groupe 1 selon expérience et sur la base de la grille Syndeac

CN D

Un directeur de la production et de la diffusion culturelle (F/H) CDI / temps plein

MISSIONS

Dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées pour l'établissement, sous l'autorité de la Directrice générale, vous définissez le projet du département, organisez, réalisez et coordonnez les opérations administratives, budgétaires et logistiques liées aux projets des pôles production et diffusion culturelle. Vous garantissez la bonne application des directives de la direction générale et des orientations définies, dans le respect des procédures internes et des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

À ce titre :

Vous encadrez et animez l'équipe du département de la production et de la diffusion culturelle pour assurer le bon fonctionnement général de l'établissement dans le respect du cadre réglementaire.

Activités du département

Dans le cadre des orientations prises par la direction générale et des contraintes imparties, notamment budgétaires, dans un souci constant de cohérence avec l'activité générale de l'établissement et d'innovation, en fonction de l'évolution du secteur, des outils et des pratiques, vous :

- Analysez la faisabilité des projets et accompagnez et conseillez les départements dans leur conception en termes de production
- Négociez avec les artistes et partenaires (contrats, budgets, logistique...)
- Garantissez la bonne mise en œuvre de l'ensemble des projets
- Assurez la coordination des projets de manière à favoriser le pilotage général de l'activité (plannings, alertes budgétaires ou juridiques...)
- Contribuez à l'élaboration de la politique de diffusion culturelle de l'établissement
- Animez et entretenez un réseau de partenaires artistiques et culturels
- Coordonnez et garantissez la mise en œuvre de la diffusion culturelle en lien avec les départements et services du CN D

Administration

- Élaborez le budget du département en concertation avec la direction générale et la direction de l'administration, garantissez sa bonne exécution
- En collaboration avec les ressources humaines, planifiez et définissez les besoins en personnels occasionnels nécessaires à l'accomplissement du programme et recrutez ces personnels
- Assurez la production et l'analyse de statistiques concernant les activités de production et de diffusion culturelle et transmettez les bilans à la direction générale

- Impulsez les projets de réforme visant à l'amélioration de l'accomplissement des missions de son département (outils, organisation du travail, développement des compétences...)

Interactions

À ce titre vous être en relation :

- Avec l'ensemble des directions et services du CN D et en ce qui concerne les contenus
- Étroite avec la direction de l'administration
- Avec des partenaires privés, publics et des intervenants
- Avec les publics du CN D

Délégation

- À la demande de la direction générale, vous représentez le CN D dans le cadre de manifestations professionnelles, auprès de partenaires ou d'instances nationales ou internationales
- Vous êtes membre du Comité de direction

PROFIL RECHERCHÉ

De formation supérieure bac+5 en administration gestion de projets culturels ou équivalent, vous possédez une expérience reconnue de 10 ans minimum dans un poste d'encadrement en production / diffusion dans le secteur culturel / spectacle vivant.

- Vous avez une expérience significative dans la conduite et la mise en œuvre de projets de rayonnement national, européen et international
- La connaissance approfondie du milieu chorégraphique et de ses réseaux de diffusion (en France et à l'international) est incontournable
- Vous possédez des compétences avérées en matière d'administration et de gestion (élaboration et gestion de budgets, liens avec les partenaires institutionnels)
- Vous avez une bonne expertise en matière de réglementation applicable à l'engagement d'artistes (y compris étrangers) et de droit d'auteur
- Vous possédez d'excellentes capacités rédactionnelles et d'expression orale
- Force de proposition et diplomate, vous savez travailler en réseau et convaincre vos interlocuteurs,
- Doté(e) de compétences managériales et organisationnelles déjà éprouvées à un poste de direction, vous savez fédérer vos équipes et organiser l'activité
- Maîtrise impérative des outils bureautiques
- Anglais courant

STATUT

- Poste de cadre au forfait 209 jours en CDI à temps plein

- Rémunération sur 13 mois, titres de restaurant, mutuelle prise en charge par l'employeur, 6 semaines de congés payés, 3 jours par an d'abondement du CET par l'employeur

- La proposition de salaire prendra en compte l'expérience professionnelle acquise en tenant compte de la grille de salaires interne et en veillant à la cohérence de la politique salariale du CN D

- Le poste implique une disponibilité en soirée et les week-end lors des dates des événements liés à l'activité du département

Prise de fonction dès que possible

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à faire parvenir avant le 4 décembre 2020 sous la référence 202011/DIRPRDIF via la page carrière du site du CN D accessible à www.cnd.fr (tout envoi à une autre adresse ne sera pas traité)

Le CN D s'engage pour la diversité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. À ce titre, il met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Il vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.

Centre national de la danse
cnd.fr



LE PRÉAU, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE – VIRE,
DIRIGÉ PAR LUCIE BERELOWITSCH,
RECRUTE UN.E

ADMINISTRATEUR.TRICE

Au sein du CDN de Normandie – Vire, Pôle National de Ressources du Spectacle vivant en milieu rural, lieu de création et de programmation, en lien avec une équipe de 20 personnes et sous l'autorité de Lucie Berelowitsch, directrice et Sébastien Juilliard, directeur adjoint, l'administrateur.trice dirige et conduit l'administration et les finances. Accompagné d'une équipe de cinq salariés permanents, il/elle assure les missions suivantes :

Gestion administrative et financière de la SARL

- établit et conduit le budget général (2,3 millions d'euros) ainsi que le plan de trésorerie
- gère et organise les délégations budgétaires avec les autres services
- soutient les autres services dans l'évaluation budgétaire des activités dont ils ont la responsabilité (production, relations publiques)
- pilote les plans d'investissements de l'établissement
- supervise la comptabilité en lien avec la cheffe comptable et le commissaire aux comptes
- est responsable de la veille juridique, politique et sociale, et à ce titre assure un rôle de conseil
- partage la responsabilité des systèmes d'information avec un prestataire extérieur dédié

Suivi des relations avec les tutelles et les financeurs

- travaille en étroite collaboration avec la directrice et le directeur adjoint dans le lien aux tutelles et avec le directeur technique dans le lien aux travaux
- est responsable des dossiers de subventions et de tous les documents importants à destination des partenaires publics
- impulse et développe les recherches de financement

Gestion des ressources humaines et animation de l'équipe permanente

- partage la responsabilité des ressources humaines avec la directrice et le directeur adjoint
- participe aux réflexions stratégiques du comité de direction
- anime les réunions de coordination et le service administration-production
- est responsable des relations avec les Institutions Représentatives du Personnel

Gestion des activités

- gère la production des accueils au siège, négocie et rédige des contrats
- supervise l'administration de production
- coordonne l'accueil des compagnies (résidences ou accueils) ainsi que la gestion du bar

PROFIL SOUHAITE

- expérience confirmée dans un poste équivalent au sein d'un établissement de spectacle vivant
- goût pour le management, il/elle possède une aisance relationnelle et une grande aptitude au travail en équipe
- compétences en gestion budgétaire, comptable et financière sur format UNIDO
- capacité de réflexion, de rédaction, esprit d'analyse et de synthèse
- connaissance de l'environnement juridique, fiscal, social et institutionnel du spectacle vivant
- maîtrise de l'informatique (Outlook, Excel,...) et notamment du logiciel de planification « Théâtre Info Système » (TIS)
- capacité d'adaptation, d'organisation, d'anticipation, de négociation
- rigueur, disponibilité

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

- CDI, groupe 2, salaire selon la grille Préau, la grille de la CCNEAC et l'expérience
- Avantages : prime de fin d'année, mutuelle santé, tickets restaurants

CANDIDATURE

Merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation + CV détaillé) à recrutement@lepreaucdn.fr

- Date limite du dépôt des candidatures : **7 décembre 2020**
- Entretiens les 11 et 14 décembre 2020
- Prise de poste à compter de janvier 2021 selon disponibilités

PROFILATURE



OPÉRA NATIONAL BORDEAUX

LA REGIE PERSONNALISEE DE L'OPERA NATIONAL
DE BORDEAUX RECHERCHE SON

DIRECTEUR DE LA COORDINATION ARTISTIQUE ET CASTING (H/F)

La Direction de la Coordination Artistique et du Casting a pour mission de structurer la programmation générale de l'ONB en accord avec le projet du Directeur Général et du cadre financier et des missions de l'ONB (convention Opera National) dans lequel il s'inscrit. Elle supervise plus particulièrement le lyrique, forme artistique nécessitant le plus d'anticipation et de combinaison de ressources, et pour laquelle la DCAC gère directement les engagements des artistes invités.

MISSIONS

Le Directeur de la Coordination Artistique et Casting veille au maintien de l'excellence de la programmation, s'attache à favoriser la transversalité entre les différentes forces et formes artistiques, et à réfléchir à des formats innovants (opéras, projets pédagogiques, hors les murs, jeune public, ...).

Au sein de l'équipe de Direction, en lien permanent avec le Directeur Général et l'Administrateur Général et en s'appuyant sur le planning général, le secrétariat artistique et le développement territorial et diffusion, il a en charge :

- La coordination de l'ensemble de la programmation de l'Opéra national de Bordeaux (lyrique, symphonique, chorégraphique, jeune public...) et l'élaboration du planning général,
- La construction, la mise en œuvre et le suivi opérationnel de la saison lyrique (opéras, oratorios, récitals, projets pédagogiques), ainsi que de la stratégie de partenariats et de coproduction,
- La gestion et la responsabilité budgétaire de toutes les productions lyriques en lien avec la Direction de Production et Technique,
- La responsabilité de l'équipe d'administration artistique comprenant le planning général, le secrétariat artistique et le service de développement territorial et diffusion,
- L'élaboration des distributions et la contribution au choix des équipes de mise en scène, négociation et suivi des contrats, auditions, jurys internationaux, ...
- La collaboration avec les équipes :
 - > de mécénat pour la promotion de l'activité artistique et la prospection,
 - > de communication et d'édition pour l'élaboration des contenus des programmes, brochures et autres supports,
 - > d'action culturelle et jeune public pour la déclinaison et la mise en cohérence de ces activités avec la programmation générale

COMPETENCES

- Il présentera ses connaissances du fonctionnement d'un théâtre (et de ses forces artistiques), de son répertoire en les justifiant par une formation et une expérience significative en ce domaine.
- Son sens de l'organisation, sa discrétion et ses qualités relationnelles l'aideront pour la réussite de ses missions,
- Il devra rassurer sur ses connaissances de l'environnement contractuel et relationnel du milieu lyrique et symphonique,
- Il devra témoigner d'une capacité à appréhender les problématiques financières, managériales et règlementaires actuelles et à imaginer des solutions innovantes pour développer et financer ses projets artistiques (dont la recherche de mécénat, ...),
- Il a une excellente maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral. Il pratique idéalement une seconde langue,
- Il a une maîtrise avancée des logiciels de bureautique (Word/Excel/Outlook).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Emploi à pourvoir au plus tôt

Merci d'adresser votre dossier de candidature
jusqu'au **11 décembre 2020 inclus**.
Par courrier à l'attention de la Direction des Ressources Humaines
ou par courriel à : s.hillion@onb.fr

opera-bordeaux.com

TANDEM

Scène nationale

RECRUTE

UN.E CHARGÉ.E DES RELATIONS AVEC LES PUBLICS

Expérimenté.e et avec une solide connaissance
du spectacle vivant

Le TANDEM Scène nationale privilégie le croisement des arts et la découverte des courants artistiques incontournables de la scène européenne et internationale (60 propositions pour 150 représentations par saison) et mène un programme ambitieux d'actions culturelles.

Ouvert au soutien à la jeune création contemporaine comme à des spectacles de référence, le TANDEM coproduit et accueille des spectacles sur 6 plateaux répartis à Arras et Douai, formant un ensemble scénique exceptionnel complété d'un cinéma classé Art et Essai. Le TANDEM bénéficie d'une situation géographique idéale, au cœur de la Région des Hauts-de-France sur un grand territoire contrasté représentant un bassin de population de plus de 500 000 habitants et œuvre au croisement des publics, notamment par une programmation en décentralisation.

Au sein du Service des relations avec les publics (6 personnes), sous l'autorité du responsable des relations avec le public, le/la chargée.e des relations avec les publics favorise la rencontre des œuvres avec le plus grand nombre et contribue au développement culturel sur le territoire.

ATTRIBUTIONS

Dans le cadre des actions de relations avec le public, au sein d'une équipe accueillante et dynamique :

- Vous prônez les valeurs du TANDEM et promouvez les artistes et spectacles de la saison.
- Vous cherchez en lien avec la programmation spectacle vivant et cinéma à fédérer de nouveaux publics.
- Vous développez les relations avec vos publics et relais et les accompagnez au fil des saisons.
- Vous participez à la qualité d'accueil de tous les publics et assurez des permanences.
- Vous imaginez les actions de sensibilisation, de médiation et les actions culturelles et les mettez en œuvre dans un travail d'équipe avec l'ensemble des services du TANDEM.
- Vous participez et alimentez les réflexions de service quant à la stratégie et aux objectifs définis par le responsable des relations avec le public.
- Vous développez une analyse et les moyens d'évaluation des actions mises en œuvre et de composition du public.

QUALITÉS REQUISES ET QUALIFICATIONS

- Formation supérieure et expérience significative de 3 ans minimum dans un poste similaire.
- Bonne connaissance de la création artistique contemporaine et du spectacle vivant.
- Dynamisme, autonomie, imagination, capacité d'initiative et de travail en équipe.
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Disponibilité soirs et week-ends et permis B indispensable.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Poste avec des déplacements réguliers entre les sites d'Arras et de Douai.

Temps complet sous contrat à durée indéterminée sur une base annuelle de 1547 heures avec modulation du temps de travail.

Rémunération selon la grille de la CCNEAC Groupe 5, le profil et l'expérience.

POSTE À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE SELON DISPONIBILITÉ.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation argumentée au regard du projet artistique du TANDEM et curriculum vitæ) au plus tard le 6 décembre 2020 à l'attention de Gilbert Langlois, directeur, par courriel à l'adresse rh@tandem.email.

Entretiens envisagés entre le 7 et le 22 décembre 2020.

www.tandem-arrasdouai.eu

la Scène nationale d'Orléans

recrute

Un.e responsable de l'accueil et de la billetterie

CDI à temps complet

Lieu de création et de diffusion artistique majeur sur son territoire, le Théâtre d'Orléans est composé de 3 salles de spectacles, Vitez (212 places), Barrault (604 places), Touchard (906 places) et accueille environ 250 spectacles par an. La Scène nationale d'Orléans est gestionnaire du lieu pour l'ensemble des structures résidentes (dont le Centre Dramatique National d'Orléans et le CADO) et extérieures qui y développent leurs activités.

Missions

Sous l'autorité du Directeur et du Directeur administratif et financier, le/la responsable de l'accueil et de la billetterie aura pour missions de :

Accueil

- Planifier les besoins en personnels d'accueil (hôtes-ses d'accueil et de salle), les recruter, s'assurer de leur formation, élaborer et modifier leurs plannings, transmettre les informations nécessaires à l'établissement et au suivi de leurs contrats de travail.
- Organiser et encadrer le travail des personnels d'accueil.
- Veiller à la bonne coordination des équipes internes et externes (sécurité) et prendre les décisions appropriées.
- Veiller à l'information, au renseignement et au conseil du public.
- Transmettre les informations et recommandations utiles sur le déroulement des spectacles et préconiser des actions.

Billetterie

- Prévoir, planifier et encadrer le travail d'une équipe de 1 à 3 agents de billetterie.
- Veiller au bon fonctionnement et à l'optimisation des outils numériques et logiciels.
- Veiller à la bonne information du public et à la mise à jour des informations relatives à la billetterie.
- Suivre l'évolution des ventes avec le service communication en vue de déclencher des opérations de promotion ou de communication.
- Produire des états statistiques et des bilans qualitatifs sur la fréquentation de la structure.

Profil recherché

Expérience confirmée dans un poste similaire dans le milieu culturel.

Capacité managériale reconnue, qualité d'écoute et d'analyse. Excellent rédactionnel et relationnel.

Aisance avec les outils informatiques et maîtrise d'un logiciel de billetterie.

Ce poste requiert une disponibilité importante en soirées et week-end.

Anglais et langues étrangères appréciées.

Conditions

CDI à plein temps basé à Orléans.

Annualisation du temps de travail.

Groupe 4 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser **avant le 30 novembre** par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur de la Scène nationale d'Orléans Théâtre d'Orléans Boulevard Pierre Ségelle 45000 Orléans ou par mail : mfh@theatredorleans.fr

www.scenenationaledorleans.fr

Limitrophe au sud de Paris, l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris rassemble 11 communes (Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, Le Plessis-Robinson - Sceaux) représentant 400 000 habitants. Vallée Sud - Grand Paris est engagé autour d'un projet fédérateur axé sur la protection du cadre de vie, la création et l'innovation.

Vallée Sud-Grand Paris recherche par la voie statutaire, et à défaut contractuel :



Sa ou son responsable de billetterie

Cadre d'emplois des rédacteurs

Poste localisé au théâtre Jean Arp et du cinéma Jeanne Moreau de Clamart

Sous la responsabilité de la secrétaire générale, le/la responsable de billetterie organise l'activité du service billetterie et de l'accueil public du Théâtre Jean ARP et du Cinéma Jeanne Moreau.

Les activités principales :

Responsable du logiciel de billetterie et de la gestion des fichiers :

- Tenue de la billetterie théâtre et cinéma sur les heures d'ouverture : accueil, information, conseil et orientation du public
- Paramétrage du logiciel de billetterie Ressources
- Clôture de la billetterie des spectacles et de la saison
- Gestion de la billetterie en ligne, gestion des contingents et des revendeurs en lien avec la secrétaire générale
- Suivi des ventes avec les autres structures culturelles partenaires
- Responsable de la gestion des fichiers : suivi et mise à jour du fichier des abonnés, requêtes et recherches sur fichier, édition de listes de contacts ou d'étiquettes.

Sortie et analyse des statistiques :

- Relations avec le fournisseur de billetterie, maintenance. Commandes de billets, gestion du stock.
- Piloter le changement de logiciel pour la saison 2021 – 2022

Régie de recettes théâtre, cinéma et location de salle :

- Elaboration et suivi des procédures de la Régie de Recette (encaisse de 60 000 euros)

A ce titre, encadre le travail des 4 régisseurs – caissiers du théâtre et du cinéma :

- Contrôle quotidien des recettes et fonds de caisse
- Vérification du contenu des coffres et du respect du montant maximal autorisé
- Dépôts et envoi mensuel des différents moyens de paiement : Espèces, chèques, diverses contremarques...
- Envoi, suivi et relance des factures
- Edition et transmission du fichier crypté pour les prélèvements SEPA
- Rapprochement bancaire et suivi des encaissements sur le compte DFT
- Dégagements réguliers des recettes encaissées sur le compte DFT vers le compte de la Trésorerie d'Antony
- Envoi mensuel des différentes pièces justificatives à la Trésorerie d'Antony
- Déclaration mensuelle des taxes de TVA à collecter
- Déclaration mensuelle des commissions et frais bancaires
- Communication régulière avec les comptables de la Trésorerie d'Antony pour un bon suivi du contrôle de encaissements
- Supervision des agents en caisse sur le respect des différentes procédures d'encaissement

Accueil :

- Concevoir, encadrer et mettre en œuvre le nouveau projet d'accueil du public en lien avec la secrétaire générale – puis en animer l'évolution.
- Gestion du hall et des espaces d'accueil (affichage, musique, vidéo, animations)

Responsable du personnel de billetterie et d'accueil du public

- Encadrement d'1 permanent, chargé de billetterie
- Recrutement, management et encadrement d'une équipe d'hôtes et d'hôtesse d'accueil (15 personnes environ). Mise en place et suivi des plannings.

Profil recherché :

- Connaissance de l'environnement théâtral (artistes et structures) et intérêt pour le spectacle vivant et le cinéma
- Capacité à synthétiser une proposition artistique et à en faire la communication orale auprès du public
- Expérience indispensable dans un poste similaire
- Expérience d'un logiciel de billetterie (Ressources)
- Bases en comptabilité
- Maîtrise du pack office
- Rigueur et sens de l'organisation
- Goût pour le travail en équipe
- Capacité de management et d'organisation

Ce poste requiert une disponibilité importante en soirées et week-end.

Adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) :

- soit par courriel à l'adresse électronique suivante : recrutement@valleesud.fr

- soit par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Vallée Sud – Grand Paris - 28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses

la scène nationale de clermont-ferrand recrute son·sa comptable principal·e

Créée en avril 1997, La Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale est un lieu pluridisciplinaire de création et de diffusion de spectacles vivants (théâtre, danse, musique, cirque) et un des acteurs culturels majeurs de Clermont-Ferrand et de sa métropole. En juillet 2020, la scène nationale a intégré un théâtre dédié à ses activités.

Association loi 1901, La Comédie de Clermont-Ferrand est dotée d'un budget de plus de 5 millions d'euros, d'un effectif de 25 salariés permanents et d'une équipe d'intermittents et d'agents d'accueil.

description du poste

Sous la responsabilité directe de l'administratrice et au sein du pôle Administration, composé de 5 personnes, le·la comptable principal·e travaille en lien étroit avec une comptable.

il·elle a pour missions principales :

comptabilité

- Tenue et contrôle de la comptabilité générale et analytique
- Saisie comptable en lien avec la comptable
- Suivi des relations clients et fournisseurs
- Établissement des déclarations mensuelles de TVA et des déclarations fiscales annuelles
- Réalisation des opérations de clôture d'exercice en lien avec l'administratrice et le cabinet comptable
- Préparation des documents nécessaires à l'établissement du budget annuel

paie/gestion sociale

- Émission et suivi des DUE
- Réalisation des fiches de paie et paiement des salaires
- Gestion des déclarations sociales, suivi des dossiers du personnel (mutuelle, prévoyance...) et des relations avec les organismes sociaux
- Suivi des absences et des congés payés des permanents en lien avec la comptable

trésorerie

- Tenue des opérations bancaires courantes
- Engagement des règlements, suivi des encaissements, réalisation des rapprochements bancaires
- Établissement et suivi du plan de trésorerie et des placements financiers

billetterie

- Contrôle comptable de la billetterie en relation avec la responsable billetterie
- Suivi et enregistrement des encaissements (espèces, paiements différés...) de la billetterie en lien avec la comptable

Il·elle est garant·e de la bonne application des procédures comptables et sociales et de la bonne tenue du service comptable (classement, archivage). Il·elle assure la veille juridique, comptable, sociale, fiscale sur l'évolution des textes et réglementations en général et du secteur culturel en particulier.

*La Comédie
de Clermont
Ferrand
scène nationale*

Descriptif du profil recherché : Formation comptable supérieure

- Excellente maîtrise de la comptabilité privée
- Maîtrise des outils bureautiques (pack Office), particulièrement Excel et d'un logiciel de paie et de comptabilité
- Connaissance de Legilog serait un plus
- Rigueur, organisation et discrétion indispensables
- Disponibilité et sens du travail en équipe
- Réactivité, autonomie et capacité d'adaptation
- Intérêt pour le spectacle vivant

Conditions d'emploi : Contrat en CDI à temps complet - 35 heures

- Rémunération groupe 5 de la CCNEAC et échelon selon expérience
- Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2021 suite à départ en retraite
- Tuilage jusqu'en juin 2021

Candidature : Lettre de motivation et CV à adresser avant le 4 décembre 2020 à v.delarbre@lacomediodeclermont.com ou par courrier à La Comédie de Clermont-Ferrand, Monsieur le directeur, rue Abbé-de-l'Épée - CS 20099 - 63038 Clermont-Ferrand Cedex

www.lacomediodeclermont.com
t é l . 0 4 4 3 5 5 4 3 4 3
LIENCE PRODUCTEUR 2-1063593 • LIENCE DIFFUSEUR 3-1063592 • SIRET 413 893 140 000 17 • CODE APE 9001 Z

TRAVERSES

1^{ER}/2 DÉC. 2020
THÉÂTRE JOLIETTE
MARSEILLE

1^{ERE}
ÉDITION

RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL
DU SPECTACLE VIVANT EN RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2 JOURS DE
PROGRAMMATION
PLURIDISCIPLINAIRE

8 spectacles
Des rendez-vous
avec des artistes
De grandes tablées

Programmation complète
et réservations professionnelles
www.reseau-traverses.fr

Shindô
L'autre Compagnie
Mathieu Ma Fille
Foundation
Cie Bon-qu'à-ça
La Bouillonnante
Le Phare à Lucioles
En Devenir 2
CieF / Arthur Perole
...

réseau Traverses

Association de 30 structures de diffusion et de soutien à la création du spectacle vivant en région Provence-Alpes Côte d'Azur

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

RÉGION
SUD
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Structures de création et de diffusion

Direction

SCÈNE NATIONALE DE CLERMONT-FERRAND (63). Directeur (h/f). → Voir page 12

TRANSVERSALES à Verdun (55). Directeur (h/f). → Voir page 13

OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX (33). Directeur de la coordination artistique et casting (h/f). → Voir page 15

LE PRATO, Pôle National Cirque de Lille (59). Directeur (h/f). Cand. 15/11. Pour le 1/07. www.leprato.fr

LE CITRON JAUNE à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13). Directeur (h/f). Cand. 25/11. Pour le 1/04. lecitronjaune.com

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT. Directeur artistique (h/f). Cand. 15/01. CDI pour mai. anne-claire@festival-interceltique.bzh.

Administration/production/diffusion

CENTRE NATIONAL DE LA DANSE à Pantin (93). Directeur

de la production et de la diffusion culturelle (h/f). → Voir page 14

LE PRÉAU, CDN de Normandie - Vire (14). Administrateur (h/f). → Voir page 15

SCÈNES D'ENFANCE - ASSITEJ FRANCE à Paris. Chargé de projets (h/f). Cand. 15/11. CDD 9 mois temps partiel, évolution possible en CDI. www.scenesdenfance-assitej.fr

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE (59). Coordinateur projet Demos (h/f) ; Cand. 30/11 ; CDD 5 mois pour le 18/01 ; isoerd@onlille.com + Chargé de la pédagogie et de l'action éducative (h/f) ; Cand. 24/11 ; CDI ; recrutement@onlille.com

ACT2 - COMPAGNIE CATHERINE DREYFUS, à Mulhouse (68) et Paris (75). Chargé de diffusion et de production (h/f). Entretiens en décembre. Pour janvier. admin@act2-cie.com

THÉÂTRE DE L'ÉTOILE DU NORD à Paris (18^e). Administrateur (h/f). Cand. 7/12. Pour courant avril. administration@etoiledunord-theatre.com

ARPÈGES & TRÉMOLOS à Albi (81). Chargé de production (h/f).

Cand. 1/12. Pour début 2021. marine@arpegsetremolos.net

ANTIPODE MJC RENNES (35). Assistant administratif musiques actuelles et MJC (h/f). Cand. 21/11. Entretien le 2/12. recrutement@antipode-mjc.com

Communication/relations publiques

LETANDEM, scène nationale à Arras (62) et Douai (59). Chargé des relations avec le public (h/f). → Voir page 16

LA SCÈNE NATIONALE D'ORLÉANS (45). Responsable de l'accueil et de la billetterie (h/f). → Voir page 16

L'ÂGE DE LA TORTUE à Rennes (35). Chargé d'action culturelle (h/f). Cand. 23/11. Entretiens semaine du 7/12. CDD 1 an temps partiel pour le 1/03, éligible PEC (CAE), possible évolution en CDI temps plein. recrutement@agedelatortue.org

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE à Paris. Responsable de billetterie (h/f). Cand. 27/11. CDD 1 an transformable en CDI du 4/01 au 1/03. b.guerin@theatrecite.com

OPÉRA DE LILLE. Responsable des publics (h/f). Cand. 22/11. www.profilculture.com

ASTROLABE à Orléans (45). Chargé de communication (h/f). Cand. 20/11. Pour le 2/01. www.lastrolabe.org

VILLE D'ARGENTEUIL (95). Responsable communication pour Le Figuier Blanc/ La Cave (h/f). Pour le 4/01. loana.cozma@ville-argenteuil.fr

FAMDT à Nantes (44). Chargé de la valorisation de l'information et de la communication (h/f). CDI ¾ temps. alban.cogrel@famdt.com

Technique

OPÉRA DE NICE (06). Directeur technique (h/f). → Voir page 11

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE à Oullins (69). Régisseur lumière (h/f). Cand. 6/12. CDI pour le 4/01. recrutement.technique@theatrelarenaissance.com

EPCC MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES (18). Constructeur serrurier (h/f). Cand. 15/11. CDD de 12 mois, évolution en CDI souhaitée. g.poncet@mcbourges.com

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Comptabilité

SCÈNE NATIONALE DE CLERMONT-FERRAND (63). Comptable principal (h/f). → Voir page 18

LA FOLLE BLANCHE à Bagnolet (93). Assistant de direction comptable (h/f). CDD 6 mois. communication@alimentation-generale.net

THÉÂTRE DE SURESNES JEAN-VILAR. Comptable unique (h/f). réf. A20SUR. talents@alternego.com

Fonction publique territoriale

VALLÉE SUD GRAND PARIS à Fontenay-aux-Roses (92). Responsable de billetterie (h/f). → Voir page 17

VILLE D'ÉLANCOURT (78). Directeur des dynamiques culturelles (h/f). veronique.george@ville-elancourt.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78). Directeur de la culture (h/f). www.saint-quentin-en-yvelines.fr

VILLE DE VILLEPARISIS (77). Directeur des affaires culturelles (h/f). Cand. 30/11. drh@mairie-villeparisis.fr

VILLE DE LÉSIGNY (77). Chargé de communication et de médiation culturelle (h/f). Pour le 1/12. www.lesigny.fr

CCTERRES MONTAIGU. Directeur de l'action culturelle (h/f). Cand. 6/12. Entretiens le 16/12. www.territoires-rh.fr

VILLE DE VILLERS-COTTERÊTS (02). Responsable du service pôle culturel (h/f). Pour le 1/02. personnel2@mairie-villerscotterets.fr

Le damier événement

#Ateliers

#Speed-meeting

#Rencontres pros

#Showcases

MIA #8

du 17 au 24 NOV. 2020

Rendez-vous de la filière musicale

ONLINE

Inscriptions sur www.ledamier.fr

Événement 100% digital à retrouver sur WWW.LEDAMIER.FR

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettredu spectacle.com

Comédie de Reims. Claire Cantuel, ex-responsable des relations avec les publics de l'Opéra de Lille, a été recrutée en qualité de secrétaire générale. Julie Geffrin (ex-chargée de relations publiques, action culturelle et communication du Théâtre Dunois) et Julie Adamski (ex-chargée de mission action culturelle et communication de la compagnie Agitateurs de rêves), sont attachées à l'action culturelle et au développement des publics et Manon Ayçoberry, ex-assistante communication numérique, web et image - partenariats médias au Festival d'Avignon, est attachée de communication. Cyrille Molé, ex-régisseur général adjoint, devient directeur technique. Inès Beroual qui vient de NEST - CDN transfrontalier de Thionville-Grand Est) est administratrice de production et de diffusion.

L'Envol. Bruno Lajara a pris la direction de L'Envol, centre d'art et de transformation sociale à Arras et à Béthune qui mène un programme d'insertion de jeunes par l'art. Il était directeur de L'Escapade, centre culturel d'Hénin-Beaumont (62), où lui succède Jean-Yves Coffre, ancien directeur du centre d'art contemporain le CUMA de Marney-sur-Seine (77).



D.R.

L'Iboat. Charlotte Donnadiou-Tabel ex-coordinatrice du festival Échappée belle et directrice

financière et production au Carré-Colonnes, scène nationale de Saint-Médard-en-Jalles et Blanquefort, rejoint l'Iboat, chargée de la préfiguration de la friche artistique (espaces de création, de diffusion dédiés aux musiques actuelles et aux arts visuels) implantée à la dalle du Pertuis, à Bordeaux (33).



D.R.

Carré-Colonnes. Thomas Neyhousser, ex-administrateur du Séchoir scène conventionnée de Saint-Leu (La Réunion), succède à Charlotte Donnadiou Tabel au poste d'administrateur général du Carré-Colonnes.

La Brèche. Lancelot Rétif a été nommé au poste d'administrateur de la Brèche - Pôle national des arts du cirque de Normandie, à Cherbourg-en-Cotentin (50). Il succédera, le 1^{er} décembre, à Claire Macchi qui va se consacrer à des projets personnels. Virginie Noiseau, ex-attachée à l'éducation artistique et culturelle et coordination au sein de Art Danse CDCN Dijon Bourgogne (aujourd'hui Le Dancing), est arrivée comme attachée à la médiation et à l'action culturelle.

Les Clochards Célestes. Louise Rulh est responsable d'administration au théâtre lyonnais des Clochards Célestes, succédant à Lancelot Rétif (*lire ci-dessus*).

CCN de La Rochelle. Pierre Martinez est nommé administrateur chargé de la transition pour 15 mois au Centre chorégraphique national de La Rochelle, dans le cadre de la fin de mandat du directeur Kader Attou, en vue de la nomination d'une direction en janvier 2022. Il avait mené des missions similaires au CCN de Roubaix en 2018 et au CNDC d'Angers. Betty Le Mellay est responsable de la communication et des relations avec les publics suite au départ d'Olivier Jaricot. Elle a travaillé à la communication d'Actoral à Marseille (13) et fut responsable de la communication au Théâtre Liberté scène nationale de Toulon.

Via Danse. Diego Torres-Sarroï devient responsable de la production et de la diffusion de Via Danse CCN Bourgogne Franche-Comté, à Belfort (90). Il succède à Lucie Leng. Il avait rejoint Encore Un Tour, l'agence de diffusion de Pierre Michelin, à l'automne 2019.

Théâtre de Nîmes. Luc David succède à Sophie Noël à la direction technique du Théâtre de Nîmes (30). Il y était régisseur général. Damien Burnod, ancien régisseur général du Salmanazar, scène de création et de diffusion d'Épernay (51), le remplace au poste de régisseur général.



SANDY TORZERVA

En attendant... Margareth Chopard a été recrutée comme chargée de développement de la compagnie En attendant..., à Dijon (21). Elle prend la suite de Stéphanie Liodenot, partie à l'Espace des arts, à Châlon-sur-Saône (71), comme chargée des relations avec le public.

Les Francophonies. Suite à trois départs à la retraite, Valérie Gardarin succède à Martine Junien en tant que comptable des Francophonies - Des écritures à la scène, à Limoges (87). Astrid Usaï, ex-chargée de l'information du Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées, remplace Mireille Gravelat en qualité d'assistante aux relations publiques et communication. Corinne Loisel, responsable de la programmation culturelle à la Cité internationale des arts, à Paris, succède à Nadine Chausse comme responsable des activités littéraires et de la maison des auteurs.

Mayenne Communauté. Nathalie Roussel, a quitté ses fonctions de directrice des affaires culturelles et du patrimoine de l'agglomération Mayenne Communauté, pour rejoindre le service des ressources humaines de la même agglomération.

PARCOURS

Grégory Cauvin, au Carreau de Forbach

Il a pris la direction de la scène nationale après une longue période d'intérim.

Il le reconnaît, Grégory Cauvin, le nouveau directeur du Carreau, scène nationale de Forbach, est sujet à quelques « bouffées d'intrépidité » qui lui font prendre des décisions surprenantes. En 2011, ses collègues de l'Opéra de Saint-Étienne eurent un peu de mal à comprendre pour quoi il avait quitté Monaco et un poste de chargé de mission spectacle vivant auprès de la direction de l'Éducation nationale de la Principauté. « Je n'avais pas 30 ans, un poste formidable et le salaire qui allait avec, mais j'avais envie de faire autre chose. Je me suis dit que si je ne parlais pas maintenant, je ne le ferais jamais. Autant partir quand on est encore désiré ». Ce que ne précise pas Grégory Cauvin, c'est qu'il souhaitait revenir vers le chant. Ce fils d'enseignant est tombé dans la musique à la Maîtrise de Grasse. Il y croise des personnalités marquantes comme Pier Luigi Pizzi ou Maurice Ohana : « Cela

a changé ma vie ». Malgré des études littéraires (hypokhâgne, khâgne puis histoire) et une voie tracée dans l'enseignement (Capes en 2001), il est habité par le spectacle et la musique. À son arrivée à Saint-Étienne, l'opéra est dirigé par Daniel Bizeray. Grégory Cauvin y sera responsable du jeune public. « J'avais la responsabilité d'une saison avec une vingtaine de spectacles à programmer, une salle de 300 places avec un beau plateau de 12x8 mètres et un budget de 200 000€. J'ai eu aussi assez rapidement une fonction de conseiller artistique, ce qui m'a permis de monter quelques belles opérations comme la venue de Benjamin Millepied en collaboration avec Dominique Hervieu et la Maison de la danse de Lyon ». En 2014, il rejoint l'Opéra du Rhin qui crée un poste de dramaturge. Il y restera jusqu'en 2016, avant de saisir le poste de secrétaire général le Ballet de Lorraine. **■ P. V.**



ÉMILIE SAUCQUEBRE